Freedom from fear

Canada's foreign policy for human security

Department of Foreign Affairs and International Trade

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Canada

Cover photo: Children in Nawabad refugee camp, Northern Afghanistan, with a piece of abandoned military hardware. (October 2001)
Photo by: Martin Adler/Panos Pictures

For information, please contact:

Human Security Program
Department of Foreign Affairs and International Trade
125 Sussex Drive, Ottawa, ON K1A 0G2 CANADA
E-mail: human.security@dfait-maeci.gc.ca
Web: www.humansecurity.gc.ca

103-05015/

Freedom from fear

Canada's foreign policy for human security

Table of contents

Message from Canada's Minister of Foreign Affairs 1

Introduction 2

Public safety

- Terrorism 4
- Transnational crime 5

Protection of civilians

- Protection for war-affected populations 6
- The Responsibility to Protect 7

Conflict prevention

- Small arms and light weapons 8
- Economic dimensions of conflict 9

Governance and accountability

- International Criminal Court 10
- Security sector reform 11

Peace support operations

- Women, peace and security 12
- Expert deployment 13

Partnerships for human security 14

National Library of Canada cataloguing in publication data

Canada. Dept. of Foreign Affairs and International Trade

Freedom from fear: Canada's foreign policy for human security

Text in English and French on inverted pages.
Title on added t.p.: Vivre à l'abri de la peur
ISBN 0-662-66935-5
Cat. no. E2-477/2002

1. Humanitarian assistance, Canadian.
2. Security, International.
3. War – Protection of civilians.
4. Peacekeeping forces.
5. International relations.
6. Canada – Foreign relations.
7. Human rights.
I. Title: Vivre à l'abri de la peur.

JZ5588.C3F42 2002 327.1'7 C2002-980283-0E

Freedom from fear

Canada's foreign policy for human security

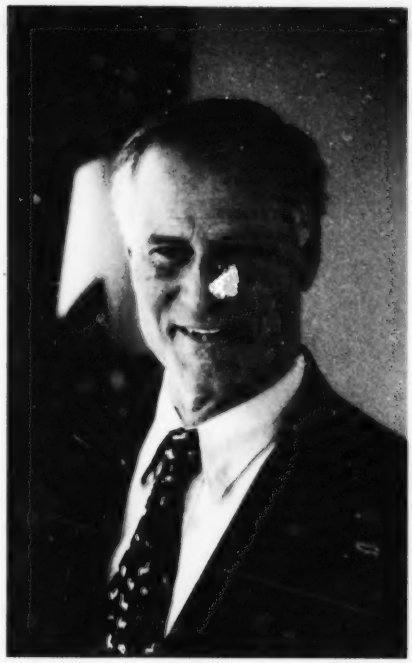

I am extremely pleased to introduce this second edition of *Freedom from Fear: Canada's Foreign Policy for Human Security*. Working to enhance the safety and well-being of people abroad is a reflection of Canadian priorities, and has long been a central tenet of our foreign policy. The human security agenda incorporates long-standing Canadian objectives, including promoting human rights, alleviating humanitarian crises, supporting international peacekeeping and encouraging disarmament.

Canada's commitment to a person-centred, as well as state-centred, approach to security policy has only become stronger with time. Events in recent years have reconfirmed that, in an increasingly interdependent world, the safety and security of Canadians at home are inextricably linked to the safety of those living beyond our borders. In this context, our work to advance Canadian values abroad – human rights, democracy, conflict prevention and humanitarianism – at the same time enhances the safety and security of Canadians.

While the scale of human insecurity – whether from conflict, crime or repression – can be overwhelming, it is important to reflect on the substantial progress made in recent years. Our achievements have been significant: in landmines not laid and stockpiles destroyed, in the development of new legal norms banning child soldiers, and in the reduction of incentives for armed conflict through such measures as the regulation of the trade in rough diamonds. The UN Security Council now routinely addresses the protection of civilians in war zones, and the G8 is promoting human security through its Africa Action Plan.

Looking forward, we face the challenge of ensuring that our foreign policy is guided by the principles of justice and the rule of law that we champion at home. Our international responses must address the conditions of poverty, discrimination and oppression that may enable extremism to thrive. Our human security approach deepens efforts to address terrorism through initiatives in public safety, conflict prevention, civilian protection, peace support operations, and governance and accountability.

Genuine security can be found only by increasing respect for fundamental human rights. Through the effective and impartial functioning of the International Criminal Court, we must end impunity for those responsible for crimes against humanity. The international community must also make good on the responsibility to protect civilians facing the threat of genocide and mass ethnic cleansing, through means including the use of military force in extreme cases.

Our success in these and other human security initiatives will ultimately depend on a deepening partnership between like-minded governments, international organizations, non-governmental organizations, and civil society. It is a task that I embrace with a deep commitment and a sense of urgency. I look forward to collaborating with you in the pursuit of a safer and more humane world.

Bill Graham
Canada's Minister of Foreign Affairs

Freedom from fear

Canada's foreign policy for human security

Human security means freedom from pervasive threats to people's rights, safety or lives

CP/AP (Brenan Linsley)

Sierra Leonean Army soldiers patrolling a road stop on the outskirts of Masiaka, Sierra Leone. (2000)

A new era

Since 1996, Canada has argued that contemporary security challenges have changed fundamentally from those of the past; the decline in wars between states may have made states more secure, but a growing number of transnational threats coupled with dozens of brutal civil wars have made people more insecure. Canada has not been alone in advancing this perspective. Other governments, as well as international organizations and non-governmental organizations (NGOs), have pointed to the same transition. Recent events – from the attacks on the World Trade Center to the rebuilding of Afghanistan – confirm the salience of these trends.

The nature of armed conflict has changed in recent decades. Wars are fought almost exclusively within states, though their impacts are felt worldwide. Small arms are frequently the weapon of choice; civilians are often the targets. Children are forcibly recruited by insurgent forces, sexual violence is a deliberate weapon of war, and genocide and ethnic cleansing are pursued as part of state policy. The lines between war and crime are blurring, with rebel groups engaging in organized banditry, and economic predation becoming the rationale for continued fighting.

A globalizing world brings new promises and new threats. Transnational phenomena, including terrorism, international crime and trafficking in small arms, drugs, women and children increase the risks to us all. For all its promise, globalization has a dark underside that requires a broadened understanding of security and new approaches.

A new security

Canada's commitment to human security responds to these new global realities. Human security focusses on the security of people, complementing the traditional emphasis on the security of states. By broadening the focus in this way, human security encompasses a spectrum of approaches to prevent and resolve violent conflicts, to protect civilians where conflicts do exist, and to increase the capacity of states to ensure security for their populations.

Putting people at the centre of security policy enhances national and international security, and promotes human development and well-being. The security of individual states and the broader international system ultimately requires the prevention and resolution of conflicts within states. Human security is strengthened where open, tolerant and responsive states work to ensure the safety of all men, women, boys and girls within their borders. At the same time, human security reinforces the state by strengthening its legitimacy and stability. States, however, do not always guarantee human security. Where states are externally aggressive, internally repressive or too weak to govern effectively, people's security is undermined.

A new agenda

Human security means freedom from pervasive threats to people's rights, safety or lives. Canada's agenda focusses on increasing people's safety from the threat of violence. This approach complements both existing efforts focussed on ensuring national security, as well as international efforts to protect human rights and promote human development.

Canada has identified five foreign policy priorities for advancing human security:

Public safety: Our objectives in this area include building international expertise and capacity to counter the growing cross-border threats posed by terrorism, the trafficking in illicit drugs and the spread of organized crime.

Protection of civilians: Our objectives in this area include strengthening legal norms, increasing international capacity and building political will to reduce the human costs of armed conflict, with particular attention to the threat posed by landmines, the plight of war-affected children and the internally displaced, the strengthening of human rights field operations, and the deployment of military forces in extreme situations to stop atrocities and war crimes.

Conflict prevention: Our objectives in this area include strengthening the capacity of the international community to prevent and resolve violent conflicts, and building national and local capacity to manage political differences and social tensions without resort to violence, with particular attention to the proliferation of small arms and to addressing the economic dimensions of civil wars, through means such as the use of targeted sanctions.

Governance and accountability: Our objectives in this area include fostering improved accountability of public and private sector institutions, with particular emphasis on building an effective International Criminal Court, promoting reform of security institutions, including the military, police and the judiciary; reducing corruption; promoting freedom of expression; and encouraging corporate social responsibility.

Peace support operations: Our objectives in this area include bolstering international capacity to undertake peace support operations, with particular attention to issues related to women, peace and security, and to deploying the appropriate range of military, police and civilian experts to support complex missions in situations such as Kosovo, East Timor, Sierra Leone and Afghanistan.

In the following pages, examples of specific priorities within these five categories are set out in greater detail.

Canada's Human Security Program

The Human Security Program of Canada's Department of Foreign Affairs and International Trade was established to address challenges to human security, in fulfilment of a commitment made by the Government of Canada in 1999. This five-year, $50 million program invests strategically in domestic capacity building, diplomatic leadership and advocacy, multilateral mechanisms and country-specific initiatives that increase people's safety from violence. Through targeted funding, the Program advances human security policy and catalyzes effective human security programming internationally. Since its inception in June 2000, the Human Security Program has contributed to over 250 projects around the world. Program applications are accepted from Canadian and international organizations. For information, please visit: www.humansecurity.gc.ca.

Freedom from fear

Canada's foreign policy for human security

UNHCR/R. LeMoyne

Refugees from Afghanistan at Nasir Bagh refugee settlement, Peshawar, Pakistan. (2000)

human security

Public safety

Building international expertise and capacity to counter growing cross-border threats

Terrorism

The events of September 11, 2001 painfully demonstrated that terrorism respects no boundaries. Terrorist actions endanger the safety of people and the political, social and economic stability of countries throughout the world. A truly effective global response to terrorism requires all states to act domestically and in concert with each other.

Canada's laws and policies are based on the premise that terrorism must be prevented, that all perpetrators of terrorist acts must be brought to swift justice and that there must be no sanctuary or support for terrorists. Combatting terrorism requires international co-operation and co-ordination. For more than 20 years, Canada has worked in various international fora, principally the G7/8 and the United Nations, to develop legal tools and international standards to combat terrorism. In addition to signing and ratifying all 12 UN counter-terrorism conventions and protocols, Canada has implemented UN Security Council Resolution 1373, which requires states to enact specific counter-terrorism measures. Both our domestic and international counter-terrorism efforts are grounded in a comprehensive approach to security that integrates respect for human rights. Canada helps to build international expertise, capacities and instruments to counter the growing threat to the safety of people and critical infrastructure posed by terrorism; our support for the International Civil Aviation Organization's (ICAO) Aviation Security Mechanism is one example. Our counter-terrorism approach also includes providing technical and legal assistance to build the capacity of other regions. In this vein, Canada supported a conference initiated by the Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE) in Bishkek, Kyrgyz Republic. At the conference, Central Asian government representatives and experts explored methods of combatting terrorism and extremism in the region.

CP (Richard Lam)

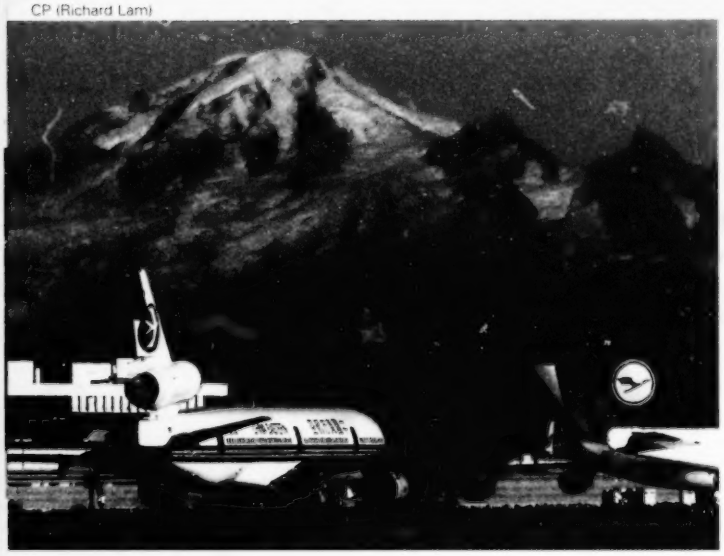

September 12, 2001: Planes diverted as a result of the previous day's terrorist attacks on the United States sit stranded on the tarmac of Vancouver International Airport.

Effective responses require that all countries work through international, regional and bilateral channels to combat terrorism. In addition to the measures outlined above, Canada supports the United Nations Security Council Counter-Terrorism Committee and the G8 Global Partnership Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction to implement non-proliferation, counter-terrorism and nuclear safety projects.

Model counter-terrorism legislation

Canada's Human Security Program supported the development of model legislation to help Commonwealth countries implement UN counter-terrorism conventions and UN Security Council Resolution 1373. Carried out by the Commonwealth Secretariat, the initiative focussed on strengthening the capacity of developing countries to bring their domestic legislation in line with international norms and standards.

Transnational crime

The spread of transnational crime is among the most obvious negative side effects of opening borders and markets in a globalizing world. Criminal syndicates have become more sophisticated. They are increasingly engaged in activities that directly threaten the safety of people, including the illicit trade in weapons and drugs, trafficking in women and children, and money laundering.

Canada has been at the forefront of countries addressing transnational organized crime since first putting the issue on the agenda of the G7 at the Halifax Summit in 1995. The G8's contribution continues through its senior experts group on transnational organized crime, the Lyon Group. Canada played a lead role in negotiating the UN Convention Against Transnational Organized Crime and its three Protocols on trafficking in persons, smuggling of migrants, and firearms. By sponsoring a technical meeting in Calgary to help finalize the Firearms Protocol, and by supporting regional conferences in South America and Africa to promote ratification of the Protocols on trafficking and smuggling, Canada has encouraged the development and dissemination of these new norms. The trafficking of drugs is another pressing challenge related to organized crime. Under Canada's leadership, the countries of the Organization of American States (OAS) have developed a peer review evaluation mechanism to allow the 34 participating governments to assess each others' drug control efforts across the full spectrum of interventions, from demand reduction through health and social efforts, to supply restrictions through law enforcement efforts. With respect to money laundering, Canada works through the Financial Action Task Force, the Caribbean Financial Action Task Force, the UN and other international organizations to develop and promote international responses to money laundering by international criminal groups.

CP (Chuck Stoody)

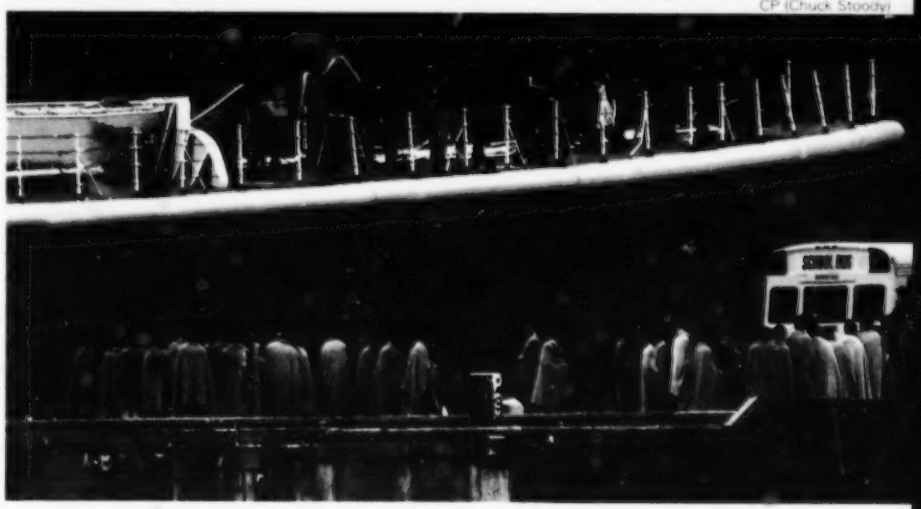

Illegal migrants wait on the dock at Gold River, British Columbia. (1999)

Clearly, crime can no longer be addressed as a challenge exclusively for domestic policy. In some areas such as cyber-crime and corruption, international agreements are currently being negotiated. In many other areas, these agreements already exist and need only to be implemented. Canada is committed to the full implementation of these agreements, and to assisting other countries in making good on their obligations.

Combatting organized crime in the Americas

Canada's Human Security Program supported a November 2001 conference in Santiago, Chile bringing together experts from throughout the Americas to facilitate closer and more effective international cooperation in combatting organized crime. The meeting was sponsored by the Nathanson Centre for the Study of Organized Crime and Corruption at York University, in collaboration with the Government of Chile. Participants shared expertise and best practices for addressing transnational crime challenges including money laundering, drug trafficking, terrorism and corruption.

human security

Protection of civilians

Strengthening international norms and building capacity to reduce the human costs of armed conflict

Protection for war-affected populations

In contemporary armed conflicts, new forms of aggression increasingly victimize civilian populations. Combatants often deliberately set out to injure, kill or displace civilians. Despite numerous provisions under international law, attacks against civilians, including humanitarian workers, are often carried out with impunity.

Since the mid-1990s, Canada has worked to improve the legal and physical protection of war-affected populations. The 1997 Ottawa Convention banning anti-personnel landmines, for example, was a landmark victory for the protection of civilians. Further campaigns on issues such as the International Criminal Court and the proliferation of small arms have demonstrated that effective international action is possible. Civilian protection was a major theme of Canada's Security Council tenure in 1999-2000, resulting in the clear acknowledgement that protection issues fall directly within the Council's mandate. A new international agreement banning child soldiers was reached in 1999 and major conferences held in Winnipeg in 2000 and New York in 2002 developed a detailed international action plan on war-affected children. Progress has also been made to increase protection for internally displaced persons (IDPs). The Guiding Principles on IDPs are rapidly becoming the accepted framework within which affected countries and international agencies operate. Canadian support to the UN Secretary-General's Representative on Internally Displaced Persons, and monitoring efforts such as the Global IDP Project have increased international awareness of the challenges facing the internally displaced, and facilitated more effective responses in the field.

UNHCR/M.Kobayashi

An internally displaced child at Vavuniya, Sri Lanka. (1999)

In recent years, international norms surrounding the protection of civilians have been strengthened and clarified. The current challenge is securing world-wide acceptance of these norms and putting them into practice. UN responses remain inconsistent. The imperatives of state sovereignty continue to inhibit protection efforts and Security Council resolutions are still seldom matched with effective action. Canada will continue to press for enhanced legal and physical protection of war-affected children and internally displaced persons, as well as improved security in refugee camps, humanitarian access, targeted sanctions, and the safety of humanitarian workers.

ECOWAS Child Protection Unit

Canada's Human Security Program has worked in partnership with the Economic Community of West African States (ECOWAS) to establish a Child Protection Unit within the ECOWAS Secretariat. The Unit monitors the situation of children affected by armed conflict, and their rehabilitation and reintegration in post-conflict peacebuilding. It also deals with emergency assistance, and humanitarian and human rights issues, including early warning capacity for the protection of war-affected children.

Protection of civilians

The Responsibility to Protect

The horrors of genocide in Rwanda and the mass killings in Srebrenica resulted in increasing calls for international intervention, with military force if necessary, to protect civilian populations at risk. The Kosovo crisis in 1999 gave rise to a highly controversial and divisive debate over when humanitarian intervention is warranted, and how to authorize and conduct it. UN Secretary-General Kofi Annan called for a new international consensus to reconcile the sovereignty of states with the fundamental imperative to protect civilians from massive abuse and suffering.

In response to this challenge, Canada launched the independent International Commission on Intervention and State Sovereignty (ICISS) in September 2000. It was designed to begin building a new global consensus on a human protection role for the international community. The Commission's final report, *The Responsibility to Protect* (on-line at www.iciss-ciise.gc.ca), offers a constructive new approach based on the fundamental responsibilities of sovereign states to protect their own populations. Where states are unable or unwilling to ensure such protection, this responsibility falls on the international community. In extreme cases, the exercise of that responsibility may require external military intervention. The report argues that the responsibility to protect has three dimensions: to prevent, to react and to rebuild. It stresses that military intervention should be considered only when preventive options have been exhausted, and that intervention should be authorized by the UN Security Council.

CP/AP (Kathy Willens)

Members of the United Nations Security Council vote June 10, 1999 authorizing an international force to move into Kosovo to ensure the safe return of ethnic Albanian refugees.

Since the Kosovo crisis, a series of governmental and NGO initiatives have focussed on finding common ground on the issue of military intervention for the protection of civilians. Evidence suggests that while the issue is still contentious, the gap between countries is narrowing. Canada is committed to promoting follow-up efforts based on the "responsibility to protect" within the UN and at a regional level. These efforts will also include close collaboration with like-minded governments, as well as with NGOs and civil society groups engaged in ensuring greater protection for civilians in situations of armed conflict.

Parliamentarians for Global Action conference

As part of a broad-based strategy to build greater global consensus on the protection of civilians, Canada's Human Security Program provided support for a November 2002 conference of international parliamentarians to explore the specific role of elected officials in implementing the "responsibility to protect." Organized by Parliamentarians for Global Action, the conference brought together legislators to consider their role both in mobilizing political will to respond to major humanitarian crises and in mediating between the executive branch of government, advocacy NGOs and public opinion.

human security

Conflict prevention

Strengthening the capacity of the international community to prevent and resolve violent conflicts

CP/AP (David Guttenfelder)

A young Liberian with his assault rifle in Monrovia, Liberia. (1996)

Small arms and light weapons

Small arms, the weapons of choice in contemporary armed conflict, kill hundreds of thousands of people each year, the majority of whom are civilians. More than 630 million such weapons are estimated to be currently circulating. In areas of potential or ongoing armed conflict, the uncontrolled spread of small arms exacerbates violence, undermines peacebuilding and hampers socio-economic development.

Canada's approach to the problem of small arms focusses on three interlocking tracks: arms control, crime control and peacebuilding. Our overarching goal is to make people and their communities safer from gun violence. The July 2001 United Nations conference on small arms, which recognized the detrimental effects of small arms on people's safety and on their livelihoods, was an important step in realizing this objective. However, some key elements were not given sufficient attention in the resulting Programme of Action, including the legal trade in small arms, the need for strict adherence to international human rights and humanitarian law, and the importance of reducing demand in addition to controlling supply. Progress to date has been most impressive at a regional and sub-regional level, particularly in the Americas, Europe, and East, West and Southern Africa. Canada has supported a series of regional meetings in preparation for, and as follow-up to, the UN Conference. Canada has also supported weapons collection and destruction activities in Albania through NATO, in Moldova through the Organization for Security and Co-operation in Europe (OSCE), and in the Balkans and Niger through the United Nations Development Programme.

Priority must be given to the full implementation of the UN Programme of Action to ensure tangible progress by 2006, when the international community meets to review its achievements. Canada will continue to work actively with like-minded partners to advance a people-centred approach to the small arms issue by addressing issues such as security sector reform, small arms and public health, civilian possession and criteria for small arms transfers.

Putting children first: Addressing the impact of small arms on children

To advance a people-centred approach to small arms, Canada's Human Security Program supported a study entitled *Putting Children First,* developed by the UK-based Biting the Bullet initiative. The study focussed on the impact of small arms on children, highlighting the importance of child-sensitive disarmament, demobilization and reintegration programs. It demonstrated the link between small arms and gender-based violence and called for international action to address the specific needs of child soldiers. Launched during the 2001 UN Conference, the study is available on-line at: www.international-alert.org/publications.htm.

Economic dimensions of conflict

Profit rather than political power is a growing motivation for violence in many contemporary armed conflicts. Wars create an environment in which some armed groups and other non-state actors seek to accumulate wealth, frequently through the exploitation of high value resources including diamonds, tropical timber, narcotics and even humanitarian aid. Given these economic incentives, factions often oppose peace negotiations and prolong wars, with tragic implications for civilian populations.

Along with other like-minded governments, Canada is committed to addressing the economic dimensions of armed conflict. At the United Nations, particularly during its recent term on the Security Council, Canada provided leadership to expose the link between diamonds and war. Our contributions included chairing the UN Security Council committee responsible for implementing sanctions against the Angolan rebel movement UNITA, which targeted illicit diamonds and other sources of financial support for its military effort. Canada is also an active participant in the Kimberley Process, established to create an international certification scheme to tighten controls over the trade in rough diamonds and to prevent "conflict diamonds" from finding access to legitimate markets. Canada's legislation to implement the Kimberley Process was passed in December 2002. The linkage between armed conflict and the exploitation of natural resources was further addressed in the G8 Africa Action Plan agreed to in Kananaskis in 2002.

Canada will continue to work through the UN, the Kimberley Process and the G8 to break the link between diamonds and armed conflict. Diamonds are only one of many natural resources implicated in prolonging armed conflict. Consequently, broader international measures are needed to ensure systematic and effective responses to other war-related commodities and to the sophisticated financial networks through which they are laundered.

Teun Voeten/Panos Pictures

Sieving for diamonds in the mining village of Lolima B, Democratic Republic of Congo. (2000)

The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security

Canada's Human Security Program supported a ground-breaking study entitled *The Heart of the Matter: Sierra Leone, Diamonds and Human Security* by Canadian non-governmental organization Partnership Africa Canada (PAC). The document broadened international concern about conflict diamonds beyond Angola, and was a significant impetus behind efforts to create an international diamond certification scheme. The study and more information about PAC's advocacy efforts are available on-line at: www.partnershipafricacanada.org.

human security

Governance and accountability

Fostering improved accountability of public and private sector institutions

International Criminal Court

Over the past century, the world has witnessed horrific levels of violence and crimes committed against civilian populations in times of conflict. To prevent similar tragedies from recurring, it is important that individuals responsible for perpetrating such crimes be held accountable.

Canada played a prominent role in the adoption of the Rome Statute of the International Criminal Court (ICC), which was adopted by 120 countries on July 17, 1998. Just over two years later, Canada was the first country in the world to adopt comprehensive implementing legislation (the *Crimes Against Humanity and War Crimes Act*). In 2000, Canada launched an ICC Campaign (on-line at: www.icc.gc.ca) that has sponsored numerous conferences, seminars and workshops in every region of the world to build capacity for countries to ratify and implement the Rome Statute. A total of 139 states have signed the Rome Statute, which entered into force on July 1, 2002, and the high number of ratifications indicates the international support the ICC enjoys. The ICC has jurisdiction over genocide, crimes against humanity and war crimes. This jurisdiction complements national courts; the ICC may investigate or prosecute cases only when countries' own courts are genuinely unable or unwilling to bring transgressors to justice.

Through its ICC Campaign and its missions to the United Nations and overseas, Canada continues to promote ratification and implementation of the Rome Statute. Our efforts also include ICC education and outreach, such as public awareness campaigns in Canada and abroad, consultations on gender and the ICC, an ICC youth conference and the development of an ICC curriculum for use in Canadian schools.

CP/AP (Shawn Baldwin)

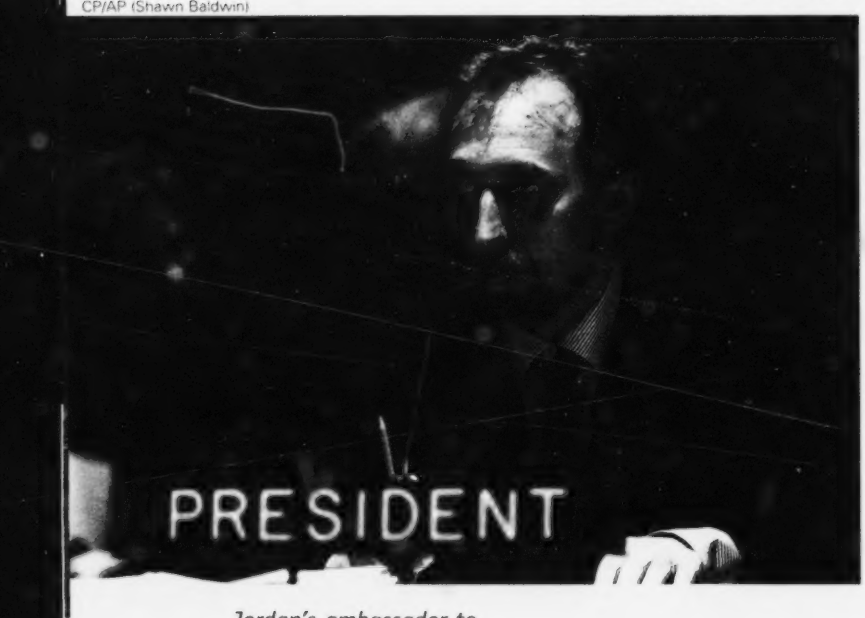

Jordan's ambassador to the United Nations, Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Hussein, presides as President over the first meeting of the Assembly of States Parties of the International Criminal Court, held at United Nations headquarters September 3, 2002.

Implementation workshop in East Africa

Canada's Human Security Program and the Commonwealth Secretariat held the Workshop on the Implementation of the Rome Statute for the International Criminal Court in Commonwealth East Africa in February 2002 in Dar-es-Salaam, Tanzania. Ten East African states participated in the session, which brought legislative drafters together with international ICC experts to analyze the steps needed for each country to ratify and implement the Rome Statute. Four states that participated in the workshop – Mauritius, Malawi, Tanzania and Uganda – ratified the Rome Statute shortly thereafter.

Governance and accountability

Security sector reform

In many countries, security institutions intended to serve and protect the public actually pose a major threat to human security. Authoritarian or undisciplined military and police forces can be major violators of the human rights of women, men, girls and boys. Corrupt or incompetent security institutions either fail to protect the public effectively against violence, or worse, collaborate with criminals.

For Canada, security sector reform refers to helping improve the effectiveness, affordability and accountability of security institutions abroad, especially in countries emerging from conflict. It involves increasing the ability of those institutions to protect the safety of individuals and carry out their legitimate duties humanely in accordance with the norms of a free and democratic society. Effective and accountable military and police forces play an important role in protecting civilian populations in zones of conflict. In this context, Canada has placed particular emphasis on developing practical strategies to enhance safety and security in refugee camps. Establishing effective and accountable security institutions is also an essential component of a broader exit strategy for peace support operations. In Kosovo, East Timor and Afghanistan, Canadians have played an important role in multi-disciplinary teams helping to bridge between immediate post-crisis peace support and longer term peacebuilding and development.

CIDA Photo/Brian Atkinson

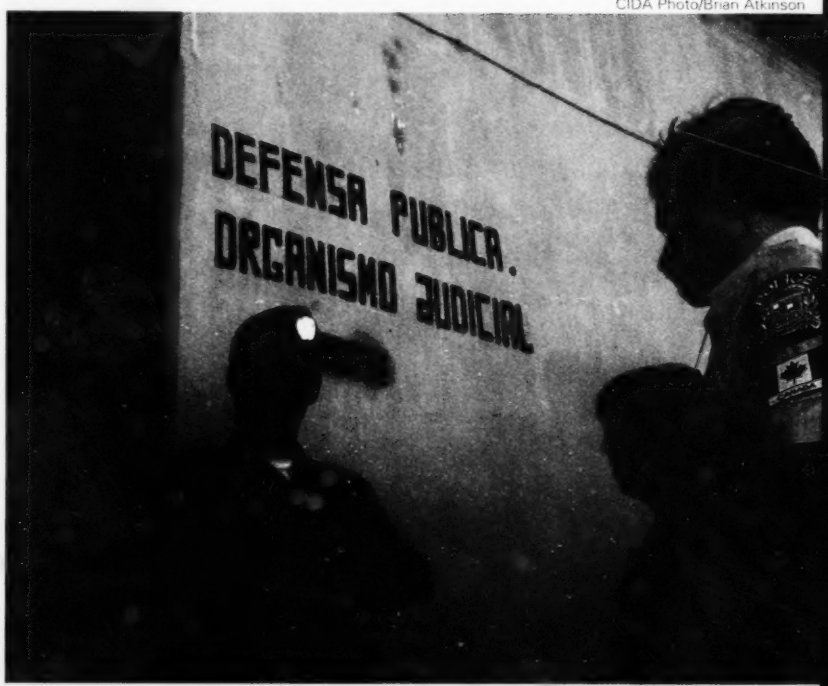

A Canadian police officer working with a local police detachment as part of the United Nations mission, Guatemala. (1997)

Canada will continue to help develop this relatively new field at both policy and operational levels. Our commitment includes a $15-million contribution to a Canada-Economic Community of West Africa (ECOWAS) partnership to promote community-based security in the ECOWAS region through capacity building and security sector reform.

Corrections guidelines for UN peace support operations

Canada's Human Security Program supported the development of guidelines for the establishment and operation of humane and effective correctional services during UN peace support operations. Developed by the International Corrections and Prisons Association, the guidelines provide a practical base for establishing UN standard operating procedures in the administration of justice and are aimed at helping to ensure that respect for basic human rights and humanitarian norms are built into any correctional system the UN is called upon to set up or reform within the context of a peace support operation. Presented by Canadian officials to the UN Department of Peacekeeping Operations in August 2002, the guidelines are available on-line at: www.icpa.ca.

human security

Peace support operations

Bolstering international capacity to undertake multi-dimensional peace support operations

CP/AP (Sergei Grits)

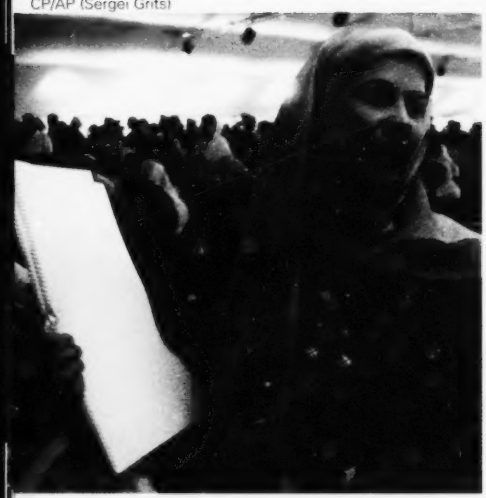

A woman delegate to Afghanistan's newly formed grand council, Kabul, Afghanistan. (2002)

Women, peace and security

Improving the effectiveness of modern multi-disciplinary peace support operations requires ensuring that the human rights of women and girls are not compromised. Ignoring gender dynamics and excluding women from peace negotiations inhibits the implementation of the resulting agreements. Similarly, understanding the impact of armed conflict on women and girls, and developing effective responses to guarantee their protection and full participation in peace processes, directly contributes to maintaining international peace and security.

Canada is committed to the full and equal participation of women in all aspects of peacebuilding, including the negotiation and implementation of peace agreements. During our tenure on the Security Council, the Council adopted Resolution 1325 on Women, Peace and Security. This groundbreaking resolution sets out a comprehensive agenda specifying a clear role for women in peace processes and peacebuilding, and the need for gender-sensitive training for personnel involved in peace support operations. In partnership with other governments and NGOs, Canada has worked actively to fulfill the commitments called for in the resolution. Abroad, we participate in the New York-based Friends of Women, Peace and Security group. At home, the Canadian Committee on Women, Peace and Security engages parliamentarians, government officials and NGOs. In response to the crisis in Afghanistan, the Canadian Committee organized a series of roundtables held across Canada in July 2002 which brought together Afghan-Canadian women to develop concrete recommendations for assisting women in Afghanistan in the context of broader peacebuilding.

Canada is currently engaged in promoting the full implementation of Resolution 1325 in partnership with like-minded governments, UN agencies and NGOs. To this end, the Canadian Government is expanding gender training for Canadian personnel deployed on overseas missions, and will broaden its efforts to include the gender dimensions of conflict prevention and security sector reform, as well as the role of women and the media in peacebuilding.

Gender training initiative

Canada's Human Security Program and the United Kingdom collaborated in the development of a gender training course for military and civilian personnel involved in peace support operations (on-line at: www.genderandpeacekeeping.org). This adaptable, two-and-a-half day course explores gender-sensitive approaches to peacebuilding and peacekeeping, dealing with issues such as the gender dimensions of international humanitarian law, sexual violence and internal displacement. The materials are now being widely distributed and further adapted to respond to the real-life challenges facing members of field operations.

Peace support operations

Expert deployment

Peace support operations have evolved beyond strictly military missions into ones with broader mandates in which civilians have an increasingly prominent role to play. Missions now often require skills in such fields as democratic governance, judicial reform, child protection, media, human rights, and conflict resolution and reconciliation. Expanding the capacity to deploy highly qualified civilian experts who can assist with the complex tasks of post-conflict reconstruction is a key recommendation of the 2000 Report of the Panel on United Nations Peace Operations.

Canada recognizes the need to build capacity, both at home and abroad, for the rapid identification and deployment of high calibre experts. The Canadian Resource Bank for Democracy and Human Rights (CANADEM) has created a roster of civilian experts who can contribute to international peace support operations and other field missions. In some instances, the Government of Canada also sends experts directly into the field. For example, RCMP officers have been sent to Kenya as part of an international investigation to enhance refugee protection. They also took part in a planning mission to establish the Sierra Leone Special Court for the prosecution of serious violations of international humanitarian law. In addition, Canada has supported a similar civilian deployment mechanism in South Africa, as well as the creation of a new unit within the ECOWAS Secretariat that will deploy child protection officers. Canadian support has also strengthened the capacity of UN human rights field missions in countries such as Afghanistan, Colombia, Sierra Leone and Sudan.

Nicholas Coghlan/DFAIT

With support from Canada's Human Security Program, staff from Canada's Pearson Peacekeeping Centre arrive at Kauda in the Nuba Mountains, Sudan to help train Government and SPLM/A monitors for the Nuba Mountains cease-fire. (2002)

Expanding capacity to deploy civilians for peace support operations is essential to maintaining international security and our national interests. Civilian experts are a necessary complement to peacekeepers and civilian police. Recognizing this, the Canadian government has launched a process to further strengthen our capacity in this area, with particular attention to how to deploy civilians to unstable areas safely and effectively.

CANADEM

The Canadian Resource Bank for Democracy and Human Rights (CANADEM) is a national roster of more than 3,000 Canadian civilians who can respond quickly to UN, international and NGO requests for qualified experts. Canada's Human Security Program supports CANADEM (on-line at www.canadem.ca) in the belief that success in the field depends on the quality of the people deployed. Bringing a wide range of skills and experiences, these experts are available to contribute to peace support operations, UN field missions and broader peacebuilding activities.

Partnerships for human security

The success of the human security agenda depends on innovative coalition building

Canada is committed to working with like-minded partners, at home and abroad, to build a world where people are more secure. The success of the human security agenda depends on innovative coalition building and close cooperation with like-minded governments, international organizations, NGOs and members of the broader policy and research communities.

CIDA Peacebuilding Fund

The DFAIT Human Security Program is part of the overall Canadian Peacebuilding Initiative in partnership with the Canadian International Development Agency (CIDA) Peacebuilding Fund. Created in April in 1997 with an annual budget of $10 million, the CIDA Peacebuilding Fund supports activities aimed at conflict prevention, post-conflict resolution and reconstruction. It aims to provide a bridge between emergency humanitarian aid and longer-term bilateral programs. Its activities are concentrated on developing countries threatened with armed conflict where peacebuilding initiatives are possible and where intervention cannot occur under other Canadian funding mechanisms. The CIDA Peacebuilding Fund is on-line at: www.acdi-cida.gc.ca/peace.

IDRC Peacebuilding and Reconstruction Program Initiative

The IDRC Peacebuilding and Reconstruction Program Initiative works to enhance knowledge and understanding of three key aspects of post-war transitions: democratization, human security, and the political economy of peacebuilding. The Initiative promotes peacebuilding research, policy development and capacity building to assist Southern countries moving beyond conflict and violence. The Initiative currently focusses on programming in Central America, Africa and the Middle East, as well as on select global projects such as Peace and Conflict Impact Assessment. The IDRC Peacebuilding and Reconstruction Program Initiative is on-line at: www.idrc.ca/peace.

Canadian Peacebuilding Coordinating Committee

The Canadian Peacebuilding Coordinating Committee (CPCC) is a national network of Canadian NGOs involved in human security activities. Founded in 1994 to articulate policy and directions for the non-governmental peacebuilding community and to facilitate greater dialogue with the Canadian government, the CPCC is a unique vehicle for consolidating and strengthening Canadian responses to human security threats. The CPCC organizes government-NGO consultations, including the annual Peacebuilding and Human Security Consultations, as well as more focussed policy dialogues on issues such as gender and peacebuilding, children and armed conflict, small arms, conflict prevention, South Asia and Afghanistan. The CPCC is on-line at: www.cpcc.ottawa.on.ca.

UNHCR/A. Hollmann

Two sisters are reunited after exile. The gender aspects of conflict are a key area of focus for the human security agenda and its partners.

Partnerships for human security

Canadian Consortium on Human Security

The Canadian Consortium on Human Security (CCHS) brings together academic communities, civil society, and officials from governments and international institutions to promote policy-relevant research on human security. Founded in 2001 in cooperation with four Canadian universities, the CCHS is expanding its linkages to research institutes across the country. Ultimately, it seeks to further develop and link the human security research community in Canada and internationally, and to deepen domestic and international support for human security policy goals. It produces a quarterly bulletin on issues related to human security, offers a series of academic and non-academic research fellowships, and prepares resource materials on teaching human security. The CCHS is on-line at: www.humansecurity.info.

DFAIT

Ibrahima Fall, Director, UNICEF, Middle East and North Africa addresses the Amman Conference on the Use of Children as Soldiers, co-sponsored by the Regional Human Security Centre, UNICEF-Middle East/North Africa Office and the Coalition to Stop the Use of Children as Soldiers, April 2001.

Human Security Network

Canada cooperates closely with its partners in the Human Security Network, a group of more than a dozen countries from regions around the globe, to undertake collective action against threats to human security. Emerging out of a bilateral partnership between Canada and Norway, the Network seeks to build on the governmental coalitions that supported the landmine ban and the creation of an International Criminal Court. Network members seek to apply the same energy and commitment to a series of pressing human security challenges, including addressing the needs of war-affected children, enhancing the role of women on issues of peace and security, reducing the widespread availability of small arms, and strengthening capacity for peace support operations. The Human Security Network is on-line at: www.humansecuritynetwork.org.

Regional Human Security Centre for the Middle East

Canada's Human Security Program supported the creation of the Regional Human Security Centre within the Jordan Institute of Diplomacy in Amman. The first of its kind in the region, the centre collaborates with regional and international partners to promote intellectual and political debate on human security issues in the Middle East. The Centre has focussed attention on issues such as war-affected children, security sector reform, and issues of gender and democratization in the Arab world. It is rapidly becoming the leading authority on the regional challenges posed by the proliferation of small arms. The Centre is on-line at: www.id.gov.jo/human/index.html.

Partnerships for human security

Involving youth

In Canada, youth can help promote human security through the Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT)Youth International Internship Program. One-third of the program's interns work on projects dealing with human security and peacebuilding issues. For more information on the program, visit www.dfait-maeci.gc.ca/interns.

Enfants d'ici ou d'ailleurs

With support from the Human Security Program, Canadian NGO Enfants d'ici ou d'ailleurs (EIA) teaches children throughout La Francophonie about human security. Here, EIA intern Véronique Côté works with a group of children in Tunisia. (2002)

In October 2002, DFAIT launched the Youth Zone (www.humansecurity.gc.ca/youth), a section of Canada's Human Security web site aimed at engaging high school and early university-aged students on human security issues. It includes a photo gallery of human security in action, stories from young people engaged in peacebuilding and human security work, and resources for teachers who want to bring human security issues into the classroom.

Canada actively supports engaging young people in discussions and decision-making, particularly on youth-related issues. Young people participated substantially in policy discussions at the International Conference on War-Affected Children in Winnipeg in September 2000 and, with support from Canada's Human Security Program, at the UN Special Session on Children in May 2002.

Through the Human Security Program, Canada's International Criminal Court Campaign provided funding to Warchild Canada to organize a youth conference entitled "Take the Stand: Youth Forum on International Criminal Justice," held in Ottawa in March 2002. The event was attended by 50 high school and university students from across Canada and focussed on issues related to the International Criminal Court and international justice.

Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Department of Foreign Affairs and International Trade

Canada

Photo page couverture : dans le camp de réfugiés de Nawabad, au nord de l'Afghanistan, des enfants ont pris possession d'un véhicule militaire abandonné (octobre 2001)
Photo : Martin Adler/Panos Pictures

Pour plus de renseignements, prière de communiquer avec :

Programme de la sécurité humaine
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 CANADA
Courriel : securite.humaine@dfait-maeci.gc.ca
Web : www.securitehumaine.gc.ca

Table des matières

Message du ministre des Affaires étrangères 1

Introduction 2

Sécurité publique
- Terrorisme 4
- Criminalité transnationale 5

Protection des civils
- Protection des populations touchées par la guerre 6
- Le devoir de protéger 7

Prévention des conflits
- Armes légères et de petit calibre 8
- Aspects économiques des conflits 9

Gouvernance et responsabilisation
- Cour pénale internationale 10
- Réforme du secteur de la sécurité 11

Opérations de soutien de la paix
- Les femmes, la paix et la sécurité 12
- Déploiement d'experts 13

Partenariats pour la sécurité humaine 14

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Canada. Ministère des affaires étrangères et du commerce international

Vivre à l'abri de la peur : La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

Texte en anglais et en français disposé tête-bêche.
Titre de la p. de t. addit. : Freedom from fear
ISBN 0-662-66935-5
N° de cat. E2-477/2002

1. Aide humanitaire canadienne.
2. Sécurité internationale.
3. Guerre – Protection des civils.
4. Maintien de la paix.
5. Relations internationales.
6. Canada – Relations extérieures.
7. Droits de l'homme (Droit international).
I. Titre : Freedom from fear.

JZ5588.C3F42 2002 327.17 C2002-980283-0F

Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

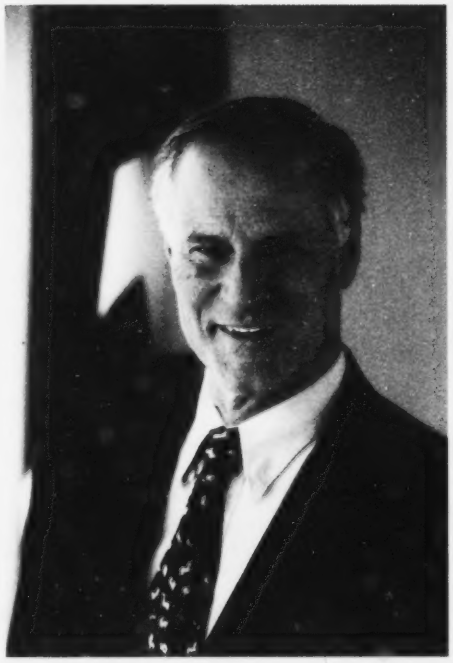

Je suis très heureux de présenter cette deuxième édition de *Vivre à l'abri de la peur*, rapport consacré à la politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine. Les actions entreprises pour accroître la sécurité et le bien-être des gens à l'étranger reflètent les priorités des Canadiens et des Canadiennes, et elles incarnent depuis longtemps un principe fondamental de notre politique étrangère. La priorité attachée à la sécurité humaine représente la synthèse d'objectifs que le Canada poursuit depuis de nombreuses années : promotion des droits de la personne, soulagement des crises humanitaires, appui aux missions de maintien de la paix et au désarmement.

La détermination du Canada à mener une politique axée sur la sécurité des individus en même temps que sur la sécurité de l'État se renforce de jour en jour. Les événements dont nous avons été témoins ces dernières années confirment encore une fois qu'en raison des liens de plus en plus étroits qui unissent tous les peuples de la Terre, la sécurité personnelle et collective des Canadiens est inextricablement liée à celle des gens qui vivent au-delà de nos frontières. Dans ce contexte, la promotion de nos valeurs – droits de la personne, démocratie, prévention des conflits, respect des normes humanitaires – conforte du même coup notre sécurité.

Si l'insécurité humaine – peu importe qu'elle résulte d'un conflit, d'actes criminels ou de mesures de répression – atteint parfois des niveaux très inquiétants, il faut néanmoins souligner les progrès considérables accomplis ces dernières années. Cette réussite se mesure notamment par la quantité de mines qui n'ont pas été posées et de stocks qui ont été détruits, par la mise en place de nouvelles normes internationales qui interdisent le recrutement d'enfants-soldats et par la réduction des incitations à poursuivre un conflit armé grâce à des mesures telles que le contrôle du commerce des diamants bruts. Aujourd'hui, le Conseil de sécurité de l'ONU se penche régulièrement sur la question de la protection des civils dans les zones de guerre et le G8 contribue à la promotion de la sécurité humaine grâce à son Plan d'action pour l'Afrique.

Lorsque nous envisageons l'avenir, nous devons faire en sorte que notre politique étrangère soit guidée par les principes de justice et de primauté du droit que nous appliquons chez nous. Nos interventions sur la scène internationale doivent chercher à apporter une solution aux problèmes de la pauvreté, de la discrimination et de l'oppression qui peuvent favoriser le développement de courants extrémistes. L'approche fondée sur la sécurité humaine conforte nos efforts en vue de combattre le terrorisme au moyen d'initiatives portant sur la sécurité publique, sur la prévention des conflits, sur la protection des civils, sur l'appui aux opérations de soutien de la paix et sur la gouvernance et la responsabilisation.

Seul le respect plus profond des droits fondamentaux de l'être humain permet d'assurer véritablement la sécurité. Il faut que la Cour pénale internationale puisse exercer ses fonctions de manière efficace et impartiale afin de pouvoir mettre fin à l'impunité dont jouissent les auteurs de crimes contre l'humanité. La communauté internationale doit assumer la responsabilité de protéger les civils exposés à la menace du génocide ou de l'épuration ethnique en faisant appel à divers moyens, y compris le recours à l'intervention militaire dans des cas extrêmes.

Pour que ces efforts visant à accroître la sécurité humaine soient couronnés de succès, il faudra que soient renforcées les coalitions qui unissent gouvernements, organismes internationaux, organisations non gouvernementales et autres membres de la société civile qui poursuivent les mêmes objectifs. Il s'agit d'un travail auquel je m'attelle avec beaucoup d'ardeur et un sentiment d'urgence. Et c'est aussi avec un sentiment de grande anticipation que j'envisage de collaborer avec vous à l'avènement d'un monde plus sûr et plus humain.

Bill Graham
Ministre des Affaires étrangères du Canada

Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

La sécurité humaine comprend la protection contre des menaces très graves aux droits, à la sécurité ou à la vie des personnes

CP/AP (Brenan Linsley)

Sierra Leone : des soldats patrouillent la route près de Masiaka (2000)

Une nouvelle ère

Depuis 1996, le Canada maintient que les menaces à la sécurité ont subi une transformation radicale par rapport à ce qu'elles étaient auparavant : la diminution du nombre de guerres opposant deux ou plusieurs pays a sans doute renforcé la sécurité des États, mais la multiplication des menaces transnationales, conjuguée à des dizaines de guerres civiles meurtrières, a accru l'insécurité des individus. Le Canada n'est d'ailleurs pas le seul à défendre ce point de vue. D'autres gouvernements, ainsi que des organismes internationaux et des organisations non gouvernementales (ONG), ont attiré l'attention sur cette évolution. Les événements récents – depuis les attentats contre le World Trade Center jusqu'à la reconstruction de l'Afghanistan – ont d'ailleurs confirmé ces tendances.

La nature des conflits armés a changé au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, les guerres ont presque toujours lieu à l'intérieur d'un État, même si leur impact se fait sentir à travers le monde entier. Le plus souvent, on fait appel aux armes légères dans ces conflits, où les populations civiles sont la principale cible des affrontements. Les insurgés recrutent les enfants de force et la violence sexuelle devient un instrument de guerre tandis que le génocide et l'épuration ethnique font partie de l'arsenal employé par l'État. La démarcation entre la guerre et l'activité criminelle s'estompe alors que les groupes rebelles commettent des actes de brigandage organisé et que le pillage économique sert à justifier la poursuite des combats.

La mondialisation s'accompagne donc de nouvelles promesses et de nouvelles menaces à la fois. Des phénomènes transnationaux comme le terrorisme, l'activité criminelle internationale et le trafic des armes légères et de la drogue, de même que la traite des femmes et des enfants, augmentent les risques auxquels chacun de nous est exposé. Si riche de promesses qu'elle soit, la planétarisation a aussi un côté sinistre, qui nécessite qu'on élargisse la notion de sécurité et qu'on adopte une nouvelle approche face à cette nouvelle réalité.

Une nouvelle approche de la sécurité

L'engagement du Canada envers la sécurité humaine est une réponse à cette nouvelle réalité mondiale. La sécurité humaine, axée sur la sécurité des personnes, apporte un complément nécessaire à la place privilégiée qu'on accordait jusqu'à tout récemment à la sécurité de l'État. En élargissant ainsi la notion de sécurité, celle-ci en vient à englober toute une gamme d'approches pour prévenir ou résoudre les affrontements violents, assurer la protection des populations civiles dans les zones de conflit et renforcer l'aptitude des États à accroître la sécurité de leurs citoyens.

Une politique de sécurité qui accorde une place privilégiée à la personne humaine est essentielle au renforcement de la sécurité nationale et internationale ainsi qu'à la promotion du bien-être et du développement humains. En dernière analyse, la sécurité de l'État et celle du système international dans son ensemble reposent sur la prévention et la résolution des conflits internes qui déchirent les États. Un État ouvert, tolérant et attentif, soucieux d'assurer la protection de tous ses citoyens – hommes, femmes, garçons et filles –, contribue à renforcer la sécurité humaine. Du même coup, celle-ci aide à renforcer la sécurité de l'État en confirmant sa légitimité et confortant sa stabilité. Toutefois, les États ne sont pas tous enclins à garantir la sécurité des personnes. Lorsqu'un État se montre agressif à l'extérieur, répressif à l'intérieur ou trop faible pour gouverner de manière efficace, la sécurité humaine est menacée.

Un nouvel ensemble de priorités

Un régime qui repose sur la sécurité humaine permet aux individus de vivre sans être exposés à des menaces massives à leurs droits, à leur sécurité ou à leur vie. L'action du Canada vise à protéger les gens contre les menaces de violence. Cette approche vient compléter les efforts déjà entrepris pour conforter la sécurité nationale, ainsi que les démarches de la communauté internationale visant à protéger les droits de la personne et à promouvoir le développement humain.

Le Canada a défini cinq priorités de politique étrangère destinées à favoriser la sécurité humaine :

sécurité publique : nos objectifs dans ce domaine consistent à mettre en place, à l'échelle internationale, un corps d'experts et des ressources pour faire échec aux menaces que posent le terrorisme, le trafic des drogues illicites et l'accroissement des activités criminelles transnationales;

protection des civils : nos objectifs dans ce domaine consistent à renforcer les normes juridiques, accroître les ressources et renforcer la volonté politique de la communauté internationale à réduire le coût humain des conflits armés, en accordant une attention particulière aux dangers que posent les mines antipersonnel, à la situation des enfants touchés par la guerre et des personnes forcées de se déplacer, au renforcement des opérations sur le terrain destinées à assurer le respect des droits de la personne et, dans des cas exceptionnels, au déploiement de forces armées pour mettre fin aux atrocités et aux crimes de guerre;

prévention des conflits : nos objectifs dans ce domaine consistent à renforcer l'aptitude de la communauté internationale à prévenir ou résoudre les conflits violents, et à créer des ressources nationales et locales pour la gestion non violente des affrontements politiques et des tensions sociales, en accordant une attention particulière à la prolifération des armes légères et à la nécessité de se pencher sur les aspects économiques des guerres civiles, notamment en ayant recours à des sanctions ciblées;

gouvernance et responsabilisation : nos objectifs dans ce domaine consistent à adopter des mesures propres à favoriser la responsabilisation des institutions des secteurs public et privé, notamment en veillant à assurer l'efficacité de la Cour pénale internationale, à favoriser aussi la réforme des institutions chargées de la sécurité, notamment les forces armées, la police et le système judiciaire, à réduire la corruption, à promouvoir la liberté d'expression et à développer la responsabilité sociale des entreprises;

opérations de soutien de la paix : nos objectifs dans ce domaine consistent à accroître l'aptitude de la communauté internationale à entreprendre des missions de soutien de la paix, en accordant une attention particulière aux liens entre les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'au déploiement d'experts militaires, policiers et civils pour appuyer des missions difficiles dans des pays comme le Kosovo, le Timor-Leste, la Sierra Leone ou l'Afghanistan.

Nous présentons dans les pages qui suivent une description plus détaillée de ces cinq priorités.

Vivre à l'abri de la peur

La politique étrangère du Canada en matière de sécurité humaine

HCR/R. LeMoyne

Pakistan : réfugiés afghans au camp de Nasir Bagh, près de Peshawar (2000)

Programme de la sécurité humaine du Canada

Le Programme de la sécurité humaine du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada a été créé pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, conformément à l'engagement pris par le gouvernement du Canada en 1999. Ce programme d'une durée de cinq ans, doté d'un budget de 50 millions de dollars, sert à effectuer des investissements stratégiques axés sur la création de capacités nationales, sur le leadership diplomatique et la défense des droits, ainsi que sur la consolidation des mécanismes multilatéraux et sur des initiatives nationales propres à mieux protéger les individus contre la violence. En ciblant ses interventions financières, le programme aide à promouvoir les politiques qui visent à renforcer la sécurité humaine et sert de catalyseur en favorisant une programmation efficace dans ce domaine à l'échelle internationale. Depuis qu'il a été lancé en juin 2000, le programme a appuyé plus de 250 projets à travers le monde. Les organisations canadiennes et internationales peuvent présenter des demandes au programme. Pour de plus amples renseignements, voir le site www.securitehumaine.gc.ca

la sécurité humaine

Sécurité publique

Terrorisme

Mobiliser les ressources à l'échelle internationale pour contrer une menace terroriste grandissante

Les événements du 11 septembre 2001 ont prouvé de façon cruelle que le terrorisme ne respecte pas les frontières. Les actes terroristes menacent la sécurité des personnes ainsi que la stabilité politique, sociale et économique des pays de toute la planète. Pour pouvoir lutter ensemble de manière véritablement efficace contre le terrorisme, tous les États doivent à la fois prendre des mesures s'appliquant à leur propre territoire et harmoniser leurs interventions sur le plan international.

Les lois et politiques du Canada reposent sur le principe qu'il faut prévenir le terrorisme, traduire rapidement en justice tous les auteurs d'actes terroristes et leur refuser tout droit d'asile ou tout secours. La lutte antiterroriste exige un effort de coopération et de coordination à l'échelle internationale. Depuis plus de 20 ans, le Canada œuvre au sein de diverses instances internationales – le G7, puis le G8 et les Nations Unies – en vue de mettre au point des normes internationales et des instruments juridiques destinés à combattre le terrorisme. En plus d'avoir signé et ratifié les 12 conventions des Nations Unies contre le terrorisme et leurs protocoles additionnels, le Canada a appliqué la résolution 1373 du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant que les États prennent des mesures antiterroristes spécifiques. Les efforts que nous déployons dans ce domaine, tant au pays même que dans l'arène internationale, s'inspirent d'une approche globale de la sécurité qui comprend le respect des droits de la personne. Le Canada contribue à renforcer les connaissances, les ressources et les instruments de la communauté internationale pour enrayer la menace de plus en plus grave que le terrorisme fait peser sur la sécurité des personnes et les infrastructures essentielles. L'appui que nous accordons au mécanisme de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale s'inscrit dans le cadre de cette démarche, tout comme l'aide technique et juridique accordée pour renforcer les capacités d'autres régions. Dans le même esprit, le Canada a appuyé l'organisation d'une conférence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Bishkek, capitale du Kirghizistan, au cours de laquelle divers experts et représentants des pays de l'Asie centrale se sont penchés sur les moyens de combattre le terrorisme et l'extrémisme dans cette région.

CP (Richard Lam)

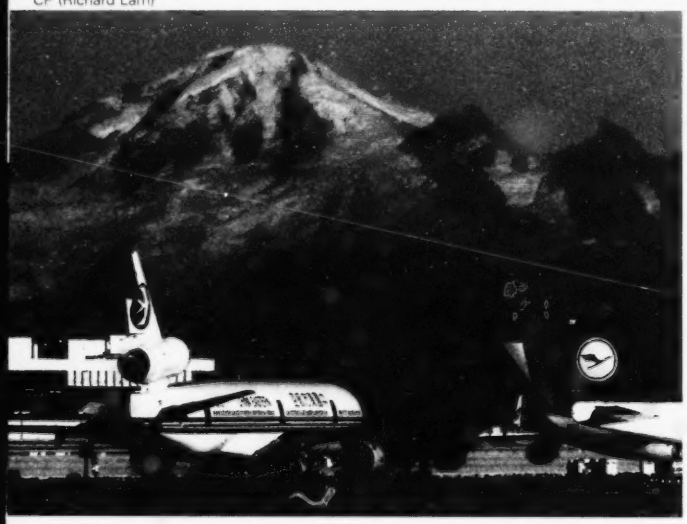

Vancouver, le 12 septembre 2001 : les avions détournés vers le Canada à la suite des attaques terroristes de la veille aux États-Unis sont immobilisés à l'aéroport international de Vancouver

Pour lutter efficacement contre le terrorisme, tous les pays doivent se servir des mécanismes internationaux, régionaux et bilatéraux. En plus d'avoir pris les mesures décrites ci-dessus, le Canada appuie le Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que le Partenariat mondial du G8 contre la prolifération des armes de destruction massive et des matières connexes, dans le but de réaliser des projets liés à la non-prolifération, à l'antiterrorisme et à la sûreté nucléaire.

Législation modèle contre le terrorisme

Le Programme de la sécurité humaine du Canada a appuyé la mise au point d'une loi type pour aider les pays du Commonwealth à appliquer les conventions antiterroristes de l'ONU et la résolution 1373 du Conseil de sécurité. Cette initiative, dirigée par le Secrétariat du Commonwealth, vise à donner aux pays en développement les ressources nécessaires pour aligner leurs lois nationales sur les normes internationales.

Criminalité transnationale

L'expansion de la criminalité transnationale est sans conteste parmi les effets pervers les plus visibles de l'ouverture des frontières et des marchés qui accompagne la mondialisation. Les organisations criminelles ont modernisé leurs méthodes et se consacrent de plus en plus à des activités illégales qui menacent directement la sécurité des personnes, comme la traite des femmes et des enfants, le trafic d'armes et de la drogue, ainsi que le blanchiment d'argent.

Le Canada est à l'avant-garde des pays qui luttent contre la criminalité transnationale organisée depuis qu'il a inscrit cette question à l'ordre du jour du Sommet du G7 à Halifax en 1995. La contribution du G8 à cet effort se poursuit dans le cadre des travaux du Groupe de Lyon, composé d'experts de haut niveau en criminalité transnationale. Le Canada a également joué un rôle de premier plan dans la négociation de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et de ses trois protocoles additionnels, visant la traite des êtres humains, le trafic illicite des migrants et le commerce illicite des armes à feu. Il a contribué à l'élaboration et à la diffusion de ces nouvelles normes en parrainant une réunion technique, tenue à Calgary, qui a rassemblé des experts chargés de collaborer à la rédaction définitive du Protocole contre le trafic d'armes, et en appuyant l'organisation de conférences régionales en Amérique du Sud et en Afrique pour encourager la ratification des protocoles contre les trafics humains et le trafic illicite de migrants. Le trafic de la drogue pose un autre problème urgent lié à la criminalité organisée. Le Canada en tête, les pays membres de l'Organisation des États américains (OEA) ont mis en place un mécanisme d'évaluation par les pairs qui permet aux 34 gouvernements participants d'examiner en commun les démarches entreprises par chacun d'eux en vue de réprimer le narcotrafic en se penchant sur toute la gamme des interventions, depuis la réduction de la demande au moyen de mesures médicales et sociales jusqu'à la restriction de l'offre par l'application rigoureuse des lois. Pour ce qui est du blanchiment d'argent par les organisations criminelles transnationales, le Canada s'emploie, par l'entremise du Groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux, du CFATF (Groupe d'action financière antillais), des Nations Unies et d'autres organismes internationaux, à mettre au point et promouvoir des solutions à ce problème.

CP (Chuck Stoody)

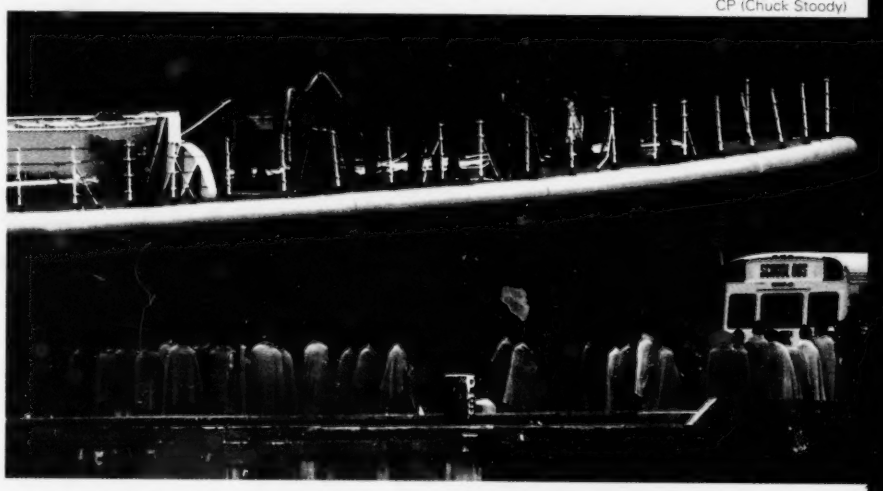

Migrants illégaux à Gold River, en Colombie-Britannique (1999)

Ce qui est clair, c'est qu'on ne peut plus, aujourd'hui, s'attaquer au problème de la criminalité en ne faisant appel qu'à des mesures de politique intérieure. C'est pourquoi des négociations sont en cours à l'heure actuelle en vue de conclure des accords internationaux dans des domaines comme la cybercriminalité et la corruption. Des ententes similaires existent déjà dans de nombreux autres secteurs, et il ne reste plus qu'à les appliquer. Le Canada s'est engagé à mettre ces accords en pratique et à aider les autres pays à respecter leurs obligations.

Lutte contre le crime organisé dans les Amériques

Le Programme de la sécurité humaine a appuyé l'organisation au Chili, en novembre 2001, d'une conférence qui réunissait des experts venus de toute l'Amérique latine pour favoriser une collaboration internationale plus étroite et plus efficace dans la lutte contre le crime organisé. La rencontre a été organisée par le Nathanson Centre for the Study of Organized Crime and Corruption de l'Université York, en collaboration avec le gouvernement chilien. Les participants ont fait état de leurs expériences et des pratiques les plus efficaces employées dans leurs efforts en vue de combattre la criminalité transnationale dans des domaines comme le blanchiment d'argent, le trafic de la drogue, le terrorisme et la corruption.

la sécurité humaine

Protection des civils

Renforcer les normes internationales et les ressources nationales pour abaisser le coût humain des conflits armés

HCR/M. Kobayashi

Sri Lanka : fillette dans un camp de personnes déplacées à Vavuniya (1999)

Protection des populations touchées par la guerre

Dans les guerres modernes, les populations civiles sont de plus en plus victimes de nouvelles formes d'agression. Il arrive souvent que les belligérants cherchent délibérément à tuer ou blesser les civils, ou à les forcer de quitter leur foyer et leur village. Malgré toutes les mesures prévues dans le droit international, les responsables d'agressions contre les civils, y compris contre le personnel humanitaire, agissent la plupart du temps en toute impunité.

Depuis le milieu des années 90, le Canada s'efforce d'accroître la protection juridique et physique des populations touchées par la guerre. L'adoption de la Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres en 1997 marque une étape décisive dans ce cheminement. D'autres campagnes, comme celles en faveur de la Cour pénale internationale et de la non-prolifération des armes légères, ont démontré qu'une intervention à l'échelle internationale pouvait être efficace. En 1999 et 2000, lors de son passage au Conseil de sécurité, le Canada a accordé une grande importance au dossier de la protection des civils, ce qui a contribué à établir clairement que les questions de protection relèvent directement du mandat du Conseil. Un accord international interdisant le recrutement d'enfants-soldats a été conclu en 1999, et un plan d'action international détaillé a été mis au point lors de deux grandes conférences, la première tenue à Winnipeg en 2000 et la deuxième à New York en 2002. On a également réalisé des progrès pour ce qui est de la protection des personnes forcées de se déplacer à l'intérieur de leur propre pays (les « personnes déplacées »). Les « Principes directeurs relatifs aux personnes déplacées dans leur propre pays » deviennent rapidement le cadre dont se servent les pays touchés et les organismes internationaux pour exercer leur activité dans ce domaine. Le Canada appuie les interventions du représentant du Secrétaire général pour les personnes déplacées, et les efforts de surveillance, comme le Global IDP Project, ont davantage sensibilisé la communauté internationale aux problèmes auxquels ces personnes font face et facilité des interventions plus efficaces sur le terrain.

Ces dernières années, les normes internationales régissant la protection des civils ont été renforcées et précisées. Aujourd'hui, le défi consiste à faire adopter et appliquer ces normes dans le monde entier. La réponse des Nations Unies à ce défi continue de manquer de cohérence. Les impératifs de la souveraineté de l'État continuent d'entraver les efforts de protection, et les résolutions du Conseil de sécurité sont rarement suivies de mesures concrètes. Le Canada continuera d'exercer des pressions pour accroître la protection juridique et physique des enfants touchés par la guerre et des personnes déplacées, ainsi que pour renforcer les sanctions ciblées et la sécurité du personnel humanitaire et des réfugiés vivant dans des camps, et pour faciliter l'accès à l'aide humanitaire.

Groupe de protection des enfants de la CEDEAO

Le Programme de la sécurité humaine du Canada a collaboré avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la mise en place d'un groupe de protection des enfants au sein de cette organisation. Le groupe surveille la situation des enfants dans les zones de conflit et s'efforce de contribuer à leur réadaptation et leur réintégration dans le cadre des efforts de consolidation de la paix après les conflits. Il s'occupe aussi de l'aide d'urgence ainsi que des questions humanitaires et des questions relatives aux droits de la personne, notamment de la capacité d'alerte rapide pour assurer la protection des enfants touchés par la guerre.

Protection des civils

Le devoir de protéger

Face aux atrocités commises lors du génocide au Rwanda et des massacres de Srebrenica, la communauté internationale a été pressée d'intervenir plus souvent, en ayant recours à la force armée au besoin, pour protéger les populations civiles menacées. La crise du Kosovo en 1999 a suscité une âpre polémique au sujet des interventions humanitaires, notamment quant aux situations qui les justifient, aux autorisations nécessaires et à la façon dont elles doivent être menées. Le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a exhorté la communauté internationale à chercher un nouveau consensus pour concilier le principe de la souveraineté des États à l'impératif fondamental de protéger les civils contre les violations massives des droits de la personne et les souffrances qui en résultent.

En réponse à cet appel, le gouvernement canadien a créé, en septembre 2000, la Commission internationale de l'intervention et de la souveraineté des États (CIISE), un organisme indépendant chargé de lancer un processus visant à promouvoir un nouveau consensus mondial sur le rôle que doit jouer la communauté internationale pour assurer la protection des individus. Le rapport final de la Commission, intitulé *La responsabilité de protéger* (site web : http://www.ciise-iciss.gc.ca/), présente une nouvelle approche constructive fondée sur l'obligation fondamentale qu'ont les États souverains de protéger leurs propres ressortissants. Lorsqu'un État n'est pas disposé à le faire ou en est incapable, cette responsabilité doit être assumée par la communauté internationale, au besoin en ayant recours à une intervention militaire dans les cas extrêmes. Selon le rapport, le devoir de protéger comprend trois obligations : prévenir, réagir et reconstruire. Le rapport souligne que l'intervention militaire ne devrait être envisagée qu'après que toutes les possibilités de prévention ont été épuisées, et qu'elle devrait être autorisée par le Conseil de sécurité des Nations Unies.

CP/AP (Kathy Willens)

New York, le 10 juin 1999: le Conseil de sécurité autorise l'envoi d'une force internationale au Kosovo pour permettre aux réfugiés de souche albanaise de rentrer chez eux en toute sécurité

Depuis la crise du Kosovo, un certain nombre de gouvernements et d'ONG ont lancé une série d'initiatives destinées à trouver un terrain d'entente sur la question controversée du recours à l'intervention militaire pour assurer la protection des populations civiles. Tout indique que, même si les États restent divisés sur ce point, l'écart tend à se rétrécir. Le Canada s'est engagé à promouvoir de nouvelles initiatives axées sur la « responsabilité de protéger » aussi bien à l'ONU qu'à l'échelon régional. Il entend également collaborer étroitement avec d'autres gouvernements qui poursuivent les mêmes objectifs ainsi qu'avec des ONG et des groupes de la société civile qui s'efforcent d'accroître la protection des civils dans les situations de conflit armé.

Conférence du groupe PGA

Dans le cadre d'une vaste stratégie destinée à réaliser un consensus mondial élargi au sujet de la nécessité de protéger les populations civiles, le Programme de la sécurité humaine du Canada a appuyé l'organisation d'une conférence internationale des parlementaires en vue d'examiner le rôle particulier des représentants élus dans l'exercice du « devoir de protéger ». Tenue en novembre 2002 sous l'égide du groupe Parliamentarians for Global Action (Parlementaires pour une action mondiale), la rencontre a permis aux participants de se pencher sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour mobiliser la volonté politique de réagir face aux crises humanitaires graves et faire office de médiateurs entre le pouvoir exécutif, les ONG de défense des droits de la personne et l'opinion publique.

la sécurité humaine

Prévention des conflits

Renforcer l'aptitude de la communauté internationale à prévenir et à résoudre les conflits violents

CP/AP (David Guttenfelder)

Libéria : un adolescent et son fusil d'assaut à Monrovia (1996)

Armes légères et de petit calibre

Les armes légères sont les plus couramment utilisées dans les conflits armés de nos jours, faisant chaque année des centaines de milliers de morts, dont la majorité sont des civils. On estime que plus de 630 millions d'armes légères circulent dans le monde à l'heure actuelle. Dans les régions où sévit un conflit armé ou celles qui sont menacées par de tels affrontements, la prolifération incontrôlée des armes légères attise la violence, sape les efforts de consolidation de la paix et entrave le développement socioéconomique.

Pour s'attaquer à ce problème, le Canada a adopté une approche en trois volets : le contrôle des armes, la répression des activités criminelles et la consolidation de la paix. Notre principal objectif est de mieux protéger les gens et leurs communautés contre la violence liée aux armes à feu. En reconnaissant les effets pernicieux des armes légères sur la sécurité des personnes et de leurs moyens d'existence, la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères, tenue en juillet 2001, a marqué une étape importante dans la poursuite de cet objectif. En revanche, certains éléments clés n'ont pas reçu une attention suffisante dans le programme d'action qui est issu de la conférence, notamment le commerce licite des armes légères, la nécessité d'observer rigoureusement les dispositions du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire, et l'importance de réduire la demande en plus de contrôler l'offre. Jusqu'à présent, les progrès les plus impressionnants ont été réalisés aux niveaux régional et infrarégional, en particulier dans les Amériques, en Europe, ainsi qu'en Afrique orientale, occidentale et australe. Le Canada a appuyé l'organisation d'une série de rencontres régionales destinées à préparer la conférence des Nations Unies et à en assurer le suivi. Il a également contribué aux activités de collecte et de destruction d'armes en Albanie dans le cadre de l'OTAN, en Moldavie par l'entremise de l'OSCE, ainsi que dans les Balkans et au Niger par le truchement du Programme des Nations Unies pour le développement.

Il faut accorder la priorité à l'application intégrale du programme d'action des Nations Unies si on veut que des progrès tangibles soient réalisés d'ici 2006, date de la prochaine rencontre internationale qui doit avoir lieu pour en examiner les résultats. Le Canada entend poursuivre sa collaboration active avec des partenaires qui partagent ses vues dans le but de promouvoir une approche du problème des armes légères qui soit axée sur l'individu, en se penchant sur des questions comme la réforme du secteur de la sécurité, les liens entre les armes légères et la santé publique, la possession d'armes légères par les civils et les critères relatifs au transfert des armes légères.

Les enfants d'abord – L'impact des armes légères

En guise de contribution à une démarche centrée sur la personne humaine, le Programme de la sécurité humaine du Canada a appuyé la préparation d'une étude intitulée *Putting Children First* (« Les enfants d'abord »), produite dans le cadre de l'initiative britannique Biting the Bullet. Cette étude, consacrée à l'incidence des armes légères sur les enfants, souligne l'importance de mettre en place des programmes de désarmement, de démobilisation et de réadaptation qui soient attentifs à leurs besoins. Elle montre les liens qui existent entre les armes légères et la violence dirigée contre les femmes, et demande à la communauté internationale d'intervenir pour répondre aux besoins particuliers des enfants-soldats. L'étude a été rendue publique lors de la conférence des Nations Unies en 2001. On peut la consulter sur l'internet à l'adresse suivante : www.international-alert.org/publications.htm

Aspects économiques des conflits

C'est de plus en plus la cupidité plutôt que la soif du pouvoir politique qui est à la base des violences perpétrées dans de nombreux conflits armés. Les guerres créent des conditions dont profitent certains groupes armés et d'autres acteurs non étatiques pour tenter de s'enrichir, notamment par l'exploitation de produits ou services très en demande, tels les diamants, les essences végétales tropicales, les stupéfiants et même l'aide humanitaire. Poussées par ces incitatifs économiques, les factions belligérantes s'opposent souvent aux négociations de paix, prolongeant ainsi les guerres au détriment des populations civiles, qui en sont alors les victimes tragiques.

En accord avec d'autres gouvernements, le Canada s'est engagé à étudier la dimension économique des conflits armés. À l'ONU, en particulier à l'occasion de son récent mandat au Conseil de sécurité, il a joué un rôle de premier plan à cet égard en mettant à jour les liens qui existent entre le commerce des diamants et la guerre. Le Canada a notamment présidé le comité du Conseil de sécurité chargé de faire appliquer les sanctions contre l'UNITA, le mouvement rebelle angolais qui se servait du trafic des diamants et d'autres sources de fonds pour financer ses opérations militaires. En outre, le Canada participe activement au Processus de Kimberley, qui a été créé pour mettre en place un mécanisme international de certification pour resserrer les contrôles sur le commerce des diamants bruts et empêcher les « diamants de la guerre » d'être vendus sur les marchés licites. La loi canadienne destinée à mettre en œuvre le Processus de Kimberley a été adoptée en décembre 2002. Le Plan d'action du G8 pour l'Afrique, adopté à Kananaskis en 2002, renferme également un volet consacré aux liens entre les conflits armés et l'exploitation des richesses naturelles.

Le Canada poursuivra ses efforts dans le cadre de l'ONU, du Processus de Kimberley et du G8 en vue de rompre les liens entre les diamants et les conflits armés. Les diamants ne sont toutefois qu'une des nombreuses matières premières qui contribuent à prolonger les conflits. Aussi faudra-t-il élaborer un régime international plus général qui permettra de réagir efficacement et systématiquement face à l'utilisation d'autres produits liés à la poursuite des conflits armés et aux réseaux financiers bien rodés qui assurent le blanchiment de l'argent tiré de ces trafics.

Teun Voeten/Panos Pictures

République démocratique du Congo : à la recherche de diamants dans le village minier de Lolima B. (2000)

Le fond du problème – La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine

Le Programme de la sécurité humaine a appuyé la réalisation d'une étude innovatrice intitulée *Le fond du problème – La Sierra Leone, les diamants et la sécurité humaine,* produite par l'ONG canadienne Partenariat Afrique Canada (PAC). L'étude a montré que les inquiétudes suscitées par les diamants de la guerre débordaient le seul conflit angolais, et elle a contribué à mobiliser les efforts en vue de mettre sur pied un régime de certification des diamants. On pourra consulter l'étude et en apprendre davantage sur le travail du PAC en visitant le site http://partnershipafricacanada.org/french/index.shtml

la sécurité humaine

Gouvernance et responsabilisation

Amener les institutions publiques et privées à rendre compte de leurs actes

Cour pénale internationale

Au cours du siècle qui vient de s'achever, l'humanité a été témoin d'actes de violence et de crimes atroces perpétrés contre les populations civiles en temps de guerre. Pour empêcher que de telles tragédies se reproduisent, il importe que les auteurs de ces crimes soient forcés de rendre compte de leurs actions.

Le Canada a joué un rôle important vis-à-vis l'adoption, le 17 juillet 1998, du Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI), qui a été approuvé par 120 pays. À peine deux ans plus tard, il était le premier pays au monde à ratifier le Statut en adoptant la Loi sur les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. En 2000, le gouvernement a lancé la Campagne canadienne en faveur de la CPI (site web : www.cpi.gc.ca), qui a appuyé l'organisation de plus de 18 conférences, séminaires et ateliers dans toutes les régions du monde pour aider les pays à ratifier le Statut et à s'acquitter de leurs obligations. Pas moins de 139 États ont signé le Statut de Rome, qui est entré en vigueur le 1er juillet 2002, et le nombre élevé de ratifications indique bien l'appui international dont jouit la CPI. Celle-ci est dotée d'une juridiction qui englobe le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. Cette juridiction est complémentaire à celle des tribunaux nationaux : la Cour ne peut en effet procéder à des enquêtes ou intenter des poursuites que si les tribunaux nationaux sont incapables d'agir ou refusent de traduire les violateurs en justice.

Dans le cadre de sa campagne en faveur de la CPI et par l'entremise de ses missions auprès de l'ONU et ailleurs, le Canada poursuit ses efforts en vue de faire adopter et appliquer le Statut de Rome. Ces efforts comprennent également des activités de sensibilisation et d'éducation – campagnes d'information au Canada et à l'étranger, tenue de consultations sur une approche sexospécifique de la CPI, organisation d'une conférence à l'intention des jeunes et préparation d'un programme de cours sur la CPI destiné aux écoles canadiennes.

CP/AP (Shawn Baldwin)

New York, le 3 septembre 2000 : au siège des Nations Unies, l'ambassadeur jordanien à l'ONU, le prince Zeid Ra'ad Zeid al-Hussein, préside la première session de l'assemblée des États parties de la Cour pénale internationale

Atelier sur la mise en application du Statut de Rome en Afrique orientale

Le Canada et le Secrétariat du Commonwealth ont organisé un atelier sur la mise en application du Statut de Rome de la CPI dans les pays d'Afrique orientale membres du Commonwealth. L'atelier a eu lieu en février 2002 à Dar es-Salaam, en Tanzanie. Dix États d'Afrique orientale ont participé à cette rencontre, qui réunissait des juristes et des experts internationaux de la CPI afin d'examiner les mesures que chaque pays devrait prendre pour ratifier et appliquer le Statut de Rome. Quatre des États représentés à l'atelier – le Malawi, Maurice, l'Ouganda et la Tanzanie – l'ont ratifié peu après.

Réforme du secteur de la sécurité

Dans de nombreux pays, les services chargés de protéger le public représentent eux-mêmes une grave menace pour la sécurité humaine. Il n'est pas rare que des corps militaires et policiers autoritaires ou indisciplinés soient responsables des pires atteintes aux droits des personnes – femmes, hommes, filles et garçons. Des services de sécurité corrompus ou incompétents sont bien incapables de protéger efficacement le public contre la violence; pis encore, ils sont souvent de connivence avec les criminels.

Pour le Canada, la réforme du secteur de la sécurité consiste à rendre les services de sécurité à l'étranger, surtout dans les pays qui sortent d'un conflit, à la fois plus efficaces, plus accessibles et davantage responsables de leurs actes. Elle vise aussi à accroître leur aptitude à protéger la sécurité des personnes et à exercer leurs fonctions légitimes avec humanité et conformément aux normes propres à une société libre et démocratique. La présence de forces armées et policières efficaces et responsables contribue pour beaucoup à assurer la protection des populations civiles dans les zones de conflit. C'est pourquoi le Canada insiste tout particulièrement sur la nécessité d'élaborer des stratégies concrètes pour accroître la sécurité dans les camps de réfugiés. La mise en place d'institutions de sécurité efficaces et responsables est aussi un élément essentiel d'une stratégie plus générale pour permettre aux missions de soutien de la paix de mettre fin à leurs opérations. Tant au Kosovo qu'au Timor-Oriental (aujourd'hui Timor-Leste) et en Afghanistan, les Canadiens ont joué, au sein d'équipes multidisciplinaires, un rôle important qui a aidé à combler l'écart entre les opérations de soutien de la paix suivant immédiatement la crise et les activités à plus long terme axées sur la consolidation de la paix et le développement.

ACDI/Brian Atkinson

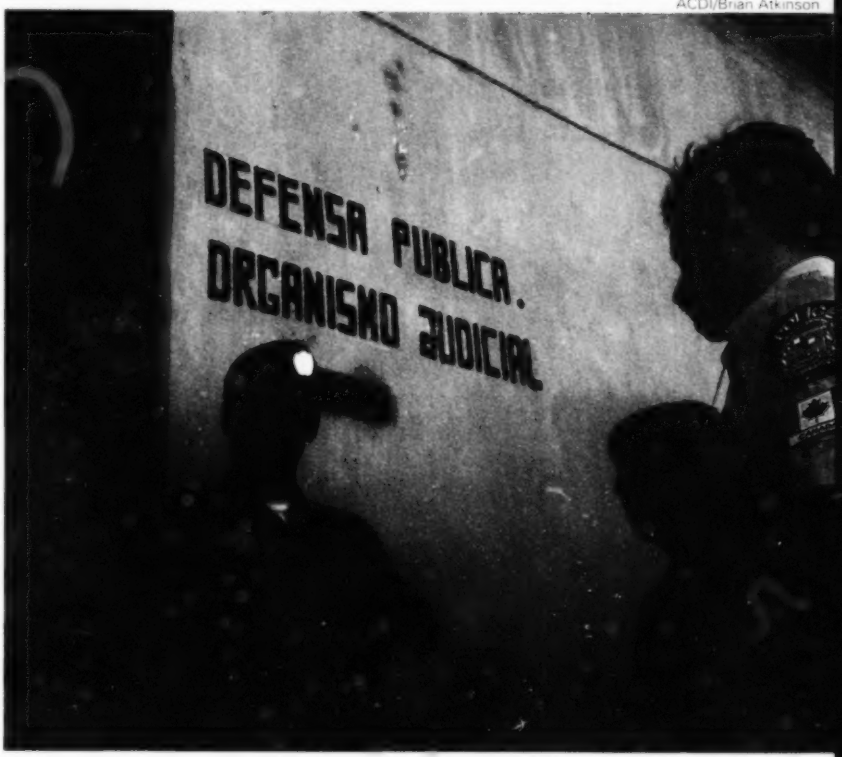

Au Guatemala, un policier canadien consulte des agents locaux dans le cadre de la mission de l'ONU (1997)

Le Canada continuera de contribuer, aux niveaux stratégique et opérationnel, à l'expansion de ce domaine relativement nouveau. Il s'est notamment engagé à accorder 15 millions de dollars à un partenariat qu'il a formé avec la CEDEAO pour promouvoir la sécurité à l'échelle locale en Afrique occidentale grâce au renforcement des capacités et à la réforme du secteur de la sécurité.

Directives correctionnelles pour les opérations de soutien de la paix

Le Programme de la sécurité humaine du Canada a apporté son appui à l'élaboration de directives pour la mise sur pied et le fonctionnement de services correctionnels humains et efficaces dans le cadre des opérations de soutien de la paix des Nations Unies. Conçues par l'ICPA (International Corrections and Prisons Association – Association internationale des affaires correctionnelles et pénitentiaires), ces directives offrent une base concrète pour la mise en place de procédures normalisées de l'ONU dans le domaine de l'administration de la justice. Les directives, que des responsables canadiens ont présentées au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU en août 2002, se trouvent en ligne à l'adresse suivante : www.icpa.ca.

la sécurité humaine

Opérations de soutien de la paix

Accroître l'aptitude de la communauté internationale à entreprendre des missions de soutien de la paix

CP/AP (Sergei Grits)

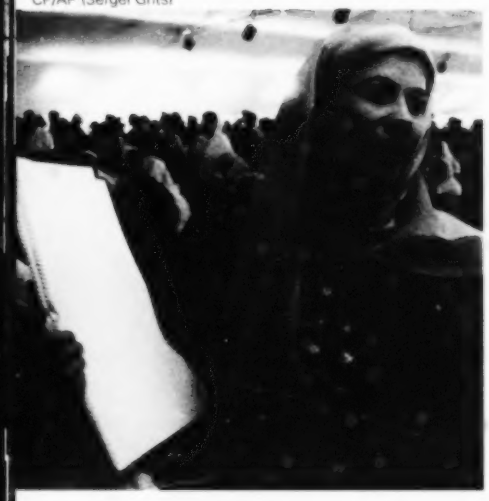

Afghanistan : déléguée au Grand Conseil, le nouvel organe législatif, à Kaboul (2002)

Les femmes, la paix et la sécurité

Pour améliorer l'efficacité des opérations multidisciplinaires de soutien de la paix d'aujourd'hui, il faut qu'elles puissent assurer le respect des droits fondamentaux des femmes et des fillettes. Toute négociation de paix qui néglige la dynamique sexospécifique et exclut la participation des femmes risque de créer ses propres embûches pour la mise en application des accords éventuellement conclus. En revanche, toute approche qui tient compte des répercussions des conflits armés sur les femmes et prévoit des mesures efficaces pour assurer leur protection et leur pleine participation au processus de paix contribue directement au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Canada s'est engagé à assurer la participation intégrale des femmes à tous les aspects de la consolidation de la paix, y compris la négociation et l'application des accords de paix. Durant le mandat du Canada au Conseil de sécurité, ce dernier a adopté la résolution 1325 sur le rôle des femmes vis-à-vis le maintien de la paix et de la sécurité. Cette résolution sans précédent établit un ensemble détaillé de priorités qui précise le rôle que doivent jouer les femmes dans les processus de paix et de consolidation de la paix, et souligne la nécessité d'offrir au personnel des missions de paix une formation spécialisée qui tienne compte des besoins des femmes. De concert avec d'autres gouvernements et diverses ONG, le Canada s'est employé activement à assurer le respect des obligations imposées par la résolution 1325. À l'ONU, il participe notamment aux activités du groupe Friends of Women, Peace and Security. Au Canada même, le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité encourage le dialogue entre parlementaires, fonctionnaires et représentants d'ONG. En réponse à la situation critique qui sévit en Afghanistan, le comité a organisé, en juillet 2002, une série de tables rondes qui ont eu lieu à travers le pays et qui réunissaient des femmes d'origine afghane; celles-ci ont formulé des recommandations concrètes destinées à aider les femmes de leur pays dans le contexte plus large de la consolidation de la paix.

Le Canada participe à l'heure actuelle à la campagne en vue de promouvoir l'application intégrale de la résolution 1325 en collaboration avec d'autres gouvernements et avec des organismes de l'ONU et des ONG. À cette fin, le gouvernement a accru les services de formation portant sur l'égalité des sexes qui sont offerts au personnel canadien déployé dans les missions à l'étranger, et il entend élargir ces activités afin d'y intégrer une approche sexospécifique de la prévention des conflits et de la réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'une information consacrée au rôle des femmes et des médias dans la consolidation de la paix.

Formation à une approche sexospécifique des opérations de soutien de la paix

Le Canada et le Royaume-Uni ont collaboré à la préparation d'un cours de formation axé sur une approche sexospécifique du maintien et de la consolidation de la paix, destiné aux gardiens de la paix militaires et civils (site web : www.genderandpeacekeeping.org). Ce cours modulable de deux jours et demi traite de questions comme les aspects sexospécifiques du droit international humanitaire, de la violence sexuelle et du déplacement interne. Le matériel du cours fait l'objet d'une large diffusion et d'adaptations destinées à mieux refléter les difficultés concrètes auxquelles le personnel des missions est confronté sur le terrain.

Opérations de soutien de la paix

Déploiement d'experts

Les opérations de soutien de la paix ont pris une ampleur qui déborde les mandats strictement militaires pour se transformer en missions aux objectifs plus larges, où les experts civils jouent un rôle de plus en plus important. Souvent, ces missions nécessitent des spécialistes dans des domaines tels que la gouvernance démocratique, la réforme des institutions judiciaires, la protection des enfants, les médias, les droits de la personne, la résolution des conflits et la réconciliation. Dans son rapport pour l'an 2000, le Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU recommande instamment qu'on accroisse les ressources affectées au déploiement d'experts civils hautement qualifiés, capables de contribuer aux tâches complexes qu'exige la reconstruction à la suite d'un conflit.

Le Canada reconnaît la nécessité de mettre en place, aussi bien au pays même qu'à l'étranger, un mécanisme permettant de définir les besoins et de déployer rapidement des experts de haut calibre. La Banque canadienne de ressources pour la démocratie et les droits de la personne (CANADEM) a établi un répertoire d'experts civils canadiens disposés à participer aux opérations internationales de soutien de la paix et à d'autres missions sur le terrain. Dans certains cas, le gouvernement du Canada envoie aussi des experts directement. Par exemple, il a envoyé des agents de la GRC au Kenya pour participer à une enquête internationale destinée à accroître la protection des réfugiés, et en Sierra Leone pour prendre part à une mission de planification en vue de l'établissement du tribunal spécial chargé de juger les auteurs de violations graves du droit international humanitaire. Le Canada a appuyé la mise en place d'un mécanisme similaire de déploiement de civils en Afrique du Sud, ainsi que la création, au sein de la CEDEAO, d'une nouvelle unité chargée de déployer des agents pour la protection des enfants. Le Canada a également contribué au renforcement de la capacité des missions des droits de l'homme des Nations Unies dans des pays comme l'Afghanistan, la Colombie, la Sierra Leone et le Soudan.

Nicholas Coghlan/MAECI

Soudan : arrivée à Kauda, dans la région des monts Nuba, d'une équipe du Centre Pearson pour le maintien de la paix, qui bénéficie d'une aide du Programme de la sécurité humaine du Canada pour former des agents de surveillance du cessez-le-feu nommés par le gouvernement soudanais et par le SPLM/A, le mouvement de libération populaire (2002)

L'accroissement des ressources consacrées au détachement de civils auprès des missions de paix est nécessaire au maintien de la sécurité internationale et à nos intérêts nationaux. L'apport des experts civils est aujourd'hui un complément essentiel à celui des gardiens de la paix et de la police civile. C'est pourquoi le gouvernement canadien a entrepris d'accroître ses capacités dans ce domaine, en accordant une attention toute particulière à la question du déploiement efficace et sécuritaire de civils dans des régions où règne l'instabilité.

CANADEM

CANADEM est un répertoire national de plus de 3 000 experts civils canadiens qui peuvent répondre rapidement aux demandes de l'ONU, d'ONG et d'autres organismes internationaux. Le Canada appuie CANADEM (site web : www.canadem.ca), car il est convaincu que le succès des opérations sur le terrain dépend de la qualité du personnel déployé. Riches en compétences et en expériences diverses, ces experts offrent leurs services pour contribuer aux opérations de soutien de la paix, aux missions des Nations Unies sur le terrain et aux activités plus générales de consolidation de la paix.

Partenariats pour la sécurité humaine

Le succès du programme de la sécurité humaine dépend de la création de coalitions d'un style nouveau

HCR/A. Hollmann

Deux sœurs se retrouvent au retour d'exil. La dimension sexospécifique des conflits revêt une importance prioritaire pour le Programme de la sécurité humaine et ses partenaires

Le Canada s'est engagé à collaborer avec des partenaires qui poursuivent les mêmes objectifs, aussi bien sur le plan intérieur qu'à l'étranger, dans le but d'établir des conditions propres à accroître la sécurité humaine. Pour assurer le succès des actions entreprises en ce sens, il faut créer de nouvelles coalitions et mettre en place des mécanismes de collaboration avec d'autres gouvernements et avec des organismes internationaux, des ONG et d'autres acteurs qui s'intéressent à la formulation des politiques et à la recherche sur les affaires publiques en général.

Fonds de consolidation de la paix de l'ACDI

Le Programme de la sécurité humaine du MAECI s'inscrit dans le cadre plus large de l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, réalisée en collaboration avec le Fonds de consolidation de la paix de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Créé en avril 1997 et doté d'un budget annuel de 10 millions de dollars, ce Fonds appuie des activités de prévention et de résolution des conflits, ainsi que des activités de reconstruction. Il a pour objet d'assurer la transition entre l'aide humanitaire d'urgence et les programmes bilatéraux à plus long terme. Les activités du Fonds se concentrent dans les pays en développement exposés à la menace d'un conflit interne armé mais où une intervention de consolidation de la paix reste possible sans qu'il existe d'autres mécanismes canadiens de financement pour l'appuyer. Le site web du Fonds de consolidation de la paix de l'ACDI se trouve à www.acdi-cida.gc.ca/peace.

Programme de consolidation de la paix et de reconstruction du CRDI

L'Initiative de consolidation de la paix et de reconstruction du Centre de recherches pour le développement international s'emploie à favoriser une meilleure compréhension de trois aspects importants de la transition de la guerre à la paix : la démocratisation, la sécurité humaine et la dimension politique et économique de la consolidation de la paix. Elle encourage la recherche sur la consolidation de la paix, l'élaboration de politiques et la création de capacités afin d'aider les pays du Sud qui émergent d'un conflit à éviter de retomber dans la violence. À l'heure actuelle, son travail de programmation porte principalement sur l'Amérique centrale, l'Afrique et le Moyen-Orient, ainsi que sur certains projets à portée mondiale (une analyse des effets de la paix et des conflits, par exemple). On trouvera le site web du CRDI à www.crdi.ca.

Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix

Le Comité coordonnateur canadien pour la consolidation de la paix (CCCCP) est un réseau d'ONG actives dans la promotion de la sécurité humaine. Créé en 1994 pour définir des principes d'action et des orientations à l'intention des ONG canadiennes qui œuvrent en faveur de la consolidation de la paix et pour approfondir le dialogue avec le gouvernement, le comité est un instrument hors pair pour ce qui est de consolider et renforcer les actions prises par le Canada pour s'attaquer aux menaces à la sécurité humaine. Le CCCCP organise des consultations entre le gouvernement et les ONG, notamment les Consultations annuelles sur la consolidation de la paix et la sécurité humaine, ainsi que des discussions portant sur des sujets plus précis, tels que le rôle des femmes dans la consolidation de la paix, les enfants touchés par la guerre, les armes légères, la prévention des conflits et la situation en Asie méridionale et en Afghanistan. Site web : www.cpcc.ottawa.on.ca

Partenariats pour la sécurité humaine

Consortium canadien sur la sécurité humaine

Le Consortium canadien sur la sécurité humaine (CCSH) regroupe des universitaires et des représentants de la société civile, du secteur public et des institutions internationales afin d'encourager la recherche portant sur la formulation des politiques en matière de sécurité humaine. Créé en 2001 en collaboration avec quatre universités canadiennes, le CCSH il s'emploie présentement à établir des contacts avec des établissements de recherche à travers le pays. Le consortium vise à promouvoir les recherches en sécurité humaine et la création de liens plus étroits entre les chercheurs canadiens et étrangers, tout en cherchant à accroître les appuis au Canada et au sein de la communauté internationale en faveur des objectifs liés à la sécurité humaine. Il produit un bulletin trimestriel, offre des bourses de recherche dans des établissements universitaires et autres, et prépare des outils didactiques pour la formation en sécurité humaine. Site web : http://www.securitehumaine.info/.

MAECI

Amman, Jordanie : Ibrahima Fall, directeur de l'Unicef pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, s'adresse aux participants à la Conférence sur le recours aux enfants-soldats, organisée en avril 2001 par le Centre régional pour la sécurité humaine, le Bureau de l'Unicef pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, et la Coalition pour mettre fin au recours aux enfants-soldats

Réseau de la sécurité humaine

Le Canada collabore étroitement avec ses partenaires du Réseau de la sécurité humaine, qui compte une douzaine de pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, afin de promouvoir une démarche concertée face aux menaces qui planent sur la sécurité humaine. Issu d'une alliance bilatérale entre le Canada et la Norvège, le Réseau s'inspire des coalitions de gouvernements qui ont fait campagne en faveur de l'interdiction des mines terrestres et de la création de la Cour pénale internationale dans le passé. Ses membres s'attaquent avec la même énergie et la même détermination à un ensemble de dossiers de sécurité humaine qui nécessitent une action urgente – les besoins des enfants touchés par la guerre, le rôle des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité, la prolifération des armes légères, le renforcement des capacités des opérations de soutien de la paix. Site web : www.humansecuritynetwork.org

Centre régional pour la sécurité humaine au Moyen-Orient

Le Programme de la sécurité humaine a appuyé la création d'un centre régional pour la sécurité humaine au sein de l'Institut jordanien de diplomatie, à Amman. Il s'agit du premier organisme de ce genre à être établi au Moyen-Orient. Le centre collabore avec

Partenariats pour la sécurité humaine

des partenaires régionaux et internationaux pour encourager un débat intellectuel et politique sur les principaux aspects de la sécurité humaine dans cette région. Le centre a concentré son attention sur la situation des enfants touchés par la guerre, la réforme du secteur de la sécurité et le rôle des femmes dans la démocratisation du monde arabe. Il est en passe de devenir une autorité sur la question de la prolifération des armes légères au Moyen-Orient. Site web : www.id.gov.jo/human/index.html

Participation des jeunes

Les jeunes Canadiens peuvent aider à promouvoir la sécurité humaine par l'entremise du Programme de stages internationaux pour les jeunes, offert par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le tiers des stagiaires inscrits à ce programme participent à des projets qui touchent à la sécurité humaine et au maintien de la paix. Site web : http://www.dfait-maeci.gc.ca/interns/menu-fr.asp

Enfants d'ici ou d'ailleurs

Grâce à l'appui du Programme de la sécurité humaine, l'ONG canadienne Enfants d'ici ou d'ailleurs (EIA) prodigue aux enfants de toute la Francophonie des cours sur la sécurité humaine. On voit ici une stagiaire de EIA, Véronique Côté, œuvrant auprès d'enfants tunisiens (2002)

En octobre 2002, le MAECI a lancé la « Zone jeunesse » – www.securitehumaine.gc.ca/ jeunesse – de son site consacré à la sécurité humaine, dans le but d'amener les jeunes à se pencher sur les dossiers de la sécurité humaine. La Zone jeunesse s'adresse aux étudiants qui terminent leur secondaire ou sont déjà à l'université. On y trouve une galerie de photos illustrant des activités liées à la promotion de la sécurité humaine, des textes rédigés par des jeunes qui ont pris une part active à des projets axés sur la consolidation de la paix et la sécurité humaine à l'étranger, ainsi que du matériel didactique à l'intention des enseignants désireux d'engager un débat sur divers aspects de la sécurité humaine dans la classe.

Le Canada appuie activement la participation des jeunes aux discussions et à la prise de décisions, en particulier sur des sujets qui les concernent directement. Les jeunes ont pris une part très active aux délibérations consacrées aux politiques dans le cadre de la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, qui s'est déroulée à Winnipeg en septembre 2000. Grâce à l'appui du Programme de la sécurité humaine, ils ont également joué un rôle actif lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée aux jeunes, qui a eu lieu en mai 2002.

Par l'entremise du Programme de la sécurité humaine, la Campagne canadienne en faveur de la Cour pénale internationale a accordé un appui financier à l'organisation Warchild Canada afin qu'elle puisse tenir une conférence pour les jeunes, intitulée « Soyons témoins – Forum des jeunes sur la justice pénale internationale », qui a eu lieu à Ottawa en mars 2002. Cinquante jeunes venus d'écoles secondaires et d'universités de tout le Canada ont participé à cette rencontre, qui portait principalement sur la Cour pénale internationale et d'autres aspects de la justice pénale internationale.